

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 193

MONTREAL, LE LUNDI 22 AOÛT 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

L'Acadie, entre la tête et la terre

Moncton — Au delà des retrouvailles, des tintamarres et des froics, le Congrès mondial acadien qui prend fin aujourd'hui aura soulevé beaucoup plus de questions qu'il n'aura donné de réponses. Mais pouvait-on s'attendre à ce qu'il en aille autrement?

Qui est Acadien? Qu'est-ce qu'être Acadien? Y a-t-il, une, dix ou cent Acadies? Le projet acadien passe-t-il par une communauté mondiale qui se serre les coudes au nom d'un «sentiment d'appartenance» aux contours flous, ou doit-il au contraire s'élaborer d'abord en fonction d'un territoire où le poids du nombre est seul capable de faire avancer les choses?

Autant d'interrogations à 64 000\$ qui ont illustré la difficulté de définir des liens entre une communauté mondiale qui se serre les coudes au nom d'un «sentiment d'appartenance» aux contours flous, ou doit-il au contraire s'élaborer d'abord en fonction d'un territoire où le poids du nombre est seul capable de faire avancer les choses?

Autant d'interrogations à 64 000\$ qui ont illustré la difficulté de définir des liens entre une communauté mondiale qui se serre les coudes au nom d'un «sentiment d'appartenance» aux contours flous, ou doit-il au contraire s'élaborer d'abord en fonction d'un territoire où le poids du nombre est seul capable de faire avancer les choses?

On a ainsi vu des citoyens de la Nouvelle-Angleterre ou du Midwest venir dire qu'on pouvait être unilingue anglophone et se sentir Acadien à part entière, pendant que des Louisianais qui luttent pour des droits élémentaires dans une société encline à l'homogénéisation soutenaient que la perte du français serait irréparable.

On a vu des gens des Maritimes lancer un appel au soutien de la communauté néo-brunswickoise dans leurs propres tentatives d'épanouissement, n'hésitant parfois pas à faire jouer un vague sentiment de culpabilité; d'autres affirmaient en revanche qu'ils n'avaient qu'eux sur qui compter, que la mère-patrie avait bien assez de ses problèmes sans s'échiner à régler ceux du monde.

On a vu des participants discuter des gènes comme facteur d'identité et de cohésion, à qui on a fait remarquer qu'une telle approche avait des précédents historiques pour le moins dangereux.

Mais c'est probablement Jean-Marie Nadeau, le concepteur du Congrès, qui a le mieux résumé le débat qui continuera de se dérouler au cours des dix prochaines années devant mener au grand rassemblement de 2004, le 400e anniversaire de la fondation de l'Acadie dans l'île Sainte-Croix. S'il a lancé l'idée d'un fonds d'épanouissement mondial qui permettrait de resserrer les liens culturels et économiques, il a aussi souligné que c'était nécessairement par le Nouveau-Brunswick que passait la régénération de l'acadianité.

C'est là, entre la tête et la terre, que l'Acadie a balancé pendant dix jours. La tête, c'est l'idée d'une Acadie intemporelle, véhiculée en chacun à la fois par l'inconfort de la différence et la volonté de rattachement à un mythe fondateur dont on espère qu'il puisse aussi être porteur d'avenir. La terre, c'est la conscience de ce que l'Acadie, au delà de ce mythe, doit se doter d'un espace politique réel pour survivre et vivre, un cadre encore à définir — ni province, ni État — mais qui ne se satisfasse pas d'une idéologie.

«On ne peut pas éternellement être une réminiscence culturelle», comme le disait le sociologue Joseph-Yvon Thériault, auteur d'un exposé magistral. Mais rien n'est simple, et même les parallèles auxquels on a eu recours pour illustrer le dilemme acadien peuvent servir à illustrer une thèse et son contraire. Les Juifs, par exemple. Le fait que la majorité ne parle pas hébreu ou qu'une bonne partie ne soit pas pratiquante ne remet pas en cause leurs réseaux de solidarité internationaux, a observé un intervenant. Soit, mais la présence d'un foyer en Israël ne nuit pas, a retourné un autre.

S'il faut donc un lieu d'où faire rejaillir l'identité acadienne, c'est au Nouveau-Brunswick qu'il se trouve. Au pays des ancêtres, certes, mais aussi là où les gains politiques, économiques, linguistiques et institutionnels les plus importants ont été enregistrés. Là où la lutte se poursuit avec la plus grande intensité et les meilleures chances de succès.

Cela dit, cette Acadie géographique ne baigne pas dans l'unanimité. Comme toutes les autres sociétés, elle a ses travers, ses querelles de clochers, ses divisions internes. Il lui reste à régler la question de la place — pas toujours accueillante, soulignait l'auteur-compositeur Calixte Duguay — qu'elle veut faire à ceux d'entre ses exilés involontaires qui voudraient soit revenir, soit poursuivre la bataille ailleurs.

Vu du Québec, ces questions donnent un nouvel éclairage aux enjeux. Pas tout à fait écarté des échanges, l'éternel valseur de la fédération canadienne s'est bien fait dire une fois ou deux de se brancher, mais il est resté étrangement lointain de ces délibérations qui se tenaient pourtant à sa porte.

L'impression qui se dégage est que les Acadiens, malgré la blessure d'un éventuel départ des Québécois, restent profondément respectueux du choix que ceux-ci feront. Et surtout qu'ils ont la conviction profonde qu'ils sont devenus ce qu'ils sont avec les moyens du bord, cousins sympathiques mais isolés par les hasards de l'histoire et qui, ayant surmonté tant d'embûches, ne s'arrêteront pas en si bon chemin.

La tête et la terre. C'est ce qu'ils appellent, ici, l'Acadie éternelle.

INDEX	MÉTÉO
AgendaB6	Montréal
Avis publicsB4	Ensoleillé avec passages nuageux.
ClasséesB4	Max: 23
CultureB8	Est du Québec
ÉconomieB2	Ensoleillé avec passages nuageux.
ÉditorialA6	Max: 22
Le mondeB5	Détails en B4
Mots croisésB4	
Les sportsB7	

L'ENTREVUE

Dr Lucille Teasdale, présente jusqu'au bout
PAGE B 1



LE MONDE

Les Français quittent le Rwanda
PAGE B 5



CULTURE

Langue tirée, les Stones ne s'essouffent pas
PAGE B 8

Sondage Sondagem-LE DEVOIR-TVA-The Globe & Mail

Constitution: les Québécois rejettent le moratoire prôné par Johnson

64,5% veulent la relance des négociations sur la base des revendications traditionnelles du Québec

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

En matière constitutionnelle, les Québécois rejettent l'immobilisme et désapprouvent le moratoire prôné par Daniel Johnson. Quel que soit le parti qui sera élu le 12 septembre, ils souhaitent qu'il bouge, qu'il relance les négociations avec Ottawa et se fasse revendicateur.

L'enquête d'opinion publique menée du 13 au 18 août, auprès de 1020 répondants, pour le compte du *Devoir*, du réseau TVA et du quotidien torontois *The Globe & Mail*, est porteuse de deux grandes conclusions:

■ Dans l'hypothèse d'une victoire du Parti libéral du Québec, 49% des Québécois (contre 36,5%) sont «en désaccord» avec l'idée maintes fois exprimée par le premier ministre Johnson de refuser toute négociation constitutionnelle avant 1997.

■ Dans l'hypothèse d'une victoire du PQ, 49,2% des Qué-

VOIR PAGE A 8: CONSTITUTION

VOIR AUSSI EN PAGE A 2

■ Parizeau incarne davantage le changement que Johnson

Advenant une victoire du Parti libéral de M. Johnson, seriez-vous plutôt d'accord ou plutôt en désaccord que ce nouveau gouvernement...

	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord
... refuse toute négociation constitutionnelle avant 1997.....	35,3 %	49,4 %
... reprenne les revendications traditionnelles du Québec auprès d'Ottawa.....	64,5	21,1
... amorce de nouvelles discussions constitutionnelles à partir des cinq conditions de Meech.....	46,7	27,3
... organise un référendum sur la souveraineté du Québec.....	48,1	44

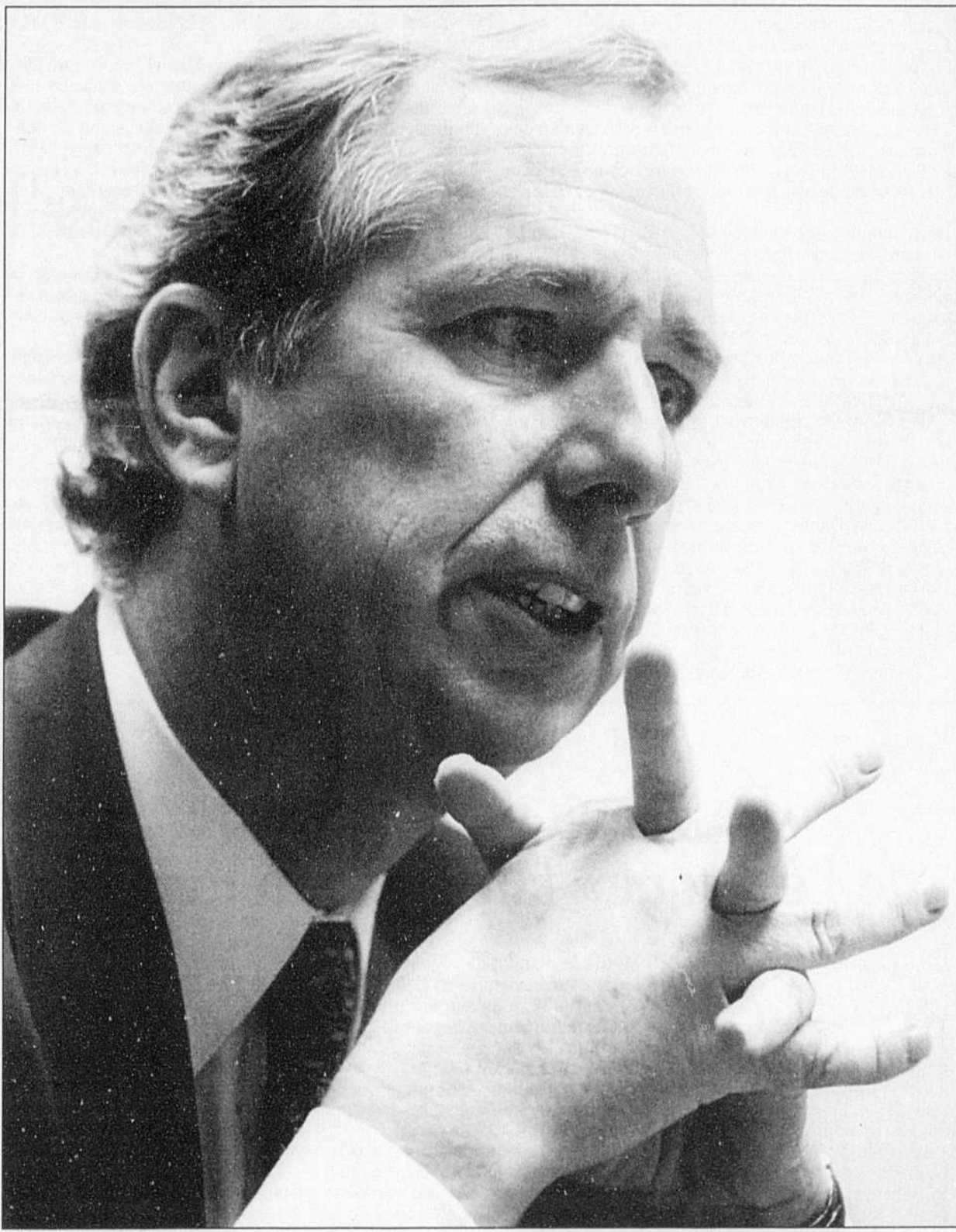


PHOTO JACQUES GRENIER

«Plus il y a d'alliés, plus ça peut fonctionner, par définition», dit Daniel Johnson, qui entend s'allier avec les autres provinces pour limiter le pouvoir de dépenser du fédéral.

Daniel Johnson au DEVOIR

S'allier avec les provinces pour limiter le pouvoir d'Ottawa

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le premier ministre Daniel Johnson entend travailler à convaincre les autres provinces qu'il faut limiter le pouvoir de dépenser du fédéral, tout en refusant de ouvrir le grand débat constitutionnel.

«Il ne faut pas que le fédéral s'imagine qu'après le 12 septembre, ce sera plus facile pour lui si le gouvernement libéral est réélu», prévient-il, en faisant part de son intention de défendre «les demandes traditionnelles du Québec».

Mais pour le moment la seule stratégie prônée par Daniel Johnson afin de faire reconnaître les vus du Québec consiste à «s'allier avec les provinces».

«Plus il y a d'alliés, plus ça peut fonctionner, par définition», ajoute-t-il.

Et M. Johnson ajoute qu'un actuel «changement de génération» dans les directions des différentes provinces facilitera la tâche du Québec dans les prochaines années.

Daniel Johnson ne veut pas parler de Constitution pendant cette campagne électorale, mais devant l'insistance des médias depuis quelques jours il a dû avancer un peu

VOIR PAGE A 8: JOHNSON

VOIR AUSSI EN PAGE A 2

■ Pas de privatisation dans la santé
■ Le sens démocratique «de Lévesque» fait défaut à Parizeau



ÉLECTIONS QUÉBEC

VOIR AUSSI EN PAGE A 2

■ Le PQ et la santé: des promesses et peu d'argent

Chers nous autres

Histoires de familles

Responsable de l'émission L'AVENTURE, sur l'ensemble du réseau radiophonique de Radio-Canada, Robert Blondin a offert à la Bibliothèque Nationale un fonds de plus de 10 000 spécimens de correspondance privée québécoise qui avaient fait l'objet d'une série radio et de deux livres intitulés *Chers nous autres*

ROBERT BLONDIN
COLLABORATION SPÉCIALE

Après les expériences communales, les aventures de colocataires, entre les chicanes, les anniversaires, les divorces, avant et après les réconciliations, les maladies, les joies, les deuils... on tient encore aux liens familiaux. Pas les contraintes, les contrôles, les interdits, les jugements, les orthodoxies, mais des liens qu'on se rechoisit et qui ont au moins le mérite d'avoir duré, eux.

Vous connaissez Familles du Monde? Une série d'albums où une québécoise, Hélène Tremblay, parcourt la terre avec la folle entreprise de vivre quelques jours dans au moins une famille de chaque pays du monde. Dans

les pays qu'on dit en voie de développement parce qu'ils sont pauvres, on sent l'espoir des parents pour leurs enfants. Dans les pays mieux nantis, une inquiétude plane sur les visages photographiés par Hélène Tremblay. Il faudrait que cette globe-trotteuse revoie toutes ces familles dans vingt ans. Pour voir. Mais elle préférera peut-être défaire sa valise une fois pour toutes.

Il faut reconnaître chez nous comme ailleurs cette tendance à garder au moins ce qu'il reste de nourrissant ou de léniifiant dans les valeurs familiales. Néo-familles, familles reconstituées, familles qu'on se choisit.

VOIR PAGE A 8: FAMILLES

Fini le paternalisme

Le Québec doit revoir ses relations avec les francophones du Canada, dit Jacques Chagnon

MANON CORNELLIER
PRESSE CANADIENNE

Moncton — Le Québec doit revoir ses relations avec les francophones canadiens et cesser de les traiter avec paternalisme, a soutenu le ministre québécois de l'Éducation, Jacques Chagnon.

«L'approche que le gouvernement du Québec doit avoir avec l'ensemble des milieux francophones ne doit plus relever du paternalisme mais d'un partenariat basé sur l'égalité et la compréhension mutuelle», a déclaré le ministre hier devant l'assemblée générale de la Fédération des communautés francophones et acadienne réunie à Moncton, en marge du Congrès mondial acadien.

Selon M. Chagnon, le Québec s'est trop souvent contenté de verser quelques dollars, rien de plus, pour se donner bonne conscience.

M. Chagnon n'est pas le premier, cette semaine, à fai-

VOIR PAGE A 8: PATERNALISME

LE DEVOIR

ÉLECTIONS QUÉBEC

Le PQ et la santé: des promesses et peu d'argent

MARTINE TURENNE
LE DEVOIR

Le Parti québécois rejette l'utilisation du ticket modérateur ainsi que toute atteinte à l'universalité et à l'accessibilité des soins de santé au Québec. Les candidats péquistes du Comité santé et services sociaux, réunis hier à Montréal, estiment de plus que le budget actuel consacré à la santé (13 milliards\$) est suffisant, et ils proposent différentes mesures pour le gérer plus efficacement.

Les candidats Roger Bertrand, Guy Chevette, Camille Laurin, Jean Rochon, Rémy Trudel, Diane Lavallée et Réjean Thomas (hôte de la réunion), ont pris des engagements sur différentes questions, allant des délais d'attente pour les chirurgies (réduits de 50%), les personnes âgées (7000 nouvelles places en centres d'accueil d'ici l'an 2000), la mise sur pied d'un régime d'assurance-médicaments, le développement des services ambulatoires et des mesures plus strictes pour régler les pénuries de médecins en régions.

Ils ont aussi dressé un bilan dévastateur des neuf années de régime libéral, axé sur la désolidarisation et l'improvisation. «On a assisté à une politique continuelle de

vire-capot», a dit le candidat de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Rémy Trudel. On ne peut plus continuer à grignoter ainsi les programmes de santé, a ajouté Jean Rochon, sans risquer une véritable catastrophe sociale. «Car les politiques libérales d'économie à court terme vont coûter très chères à la société.»

Dès son élection, les péquistes s'engagent à réviser une à une les «coupures aveugles» de 875 millions\$ effectuées par les libéraux. Un groupe spécial d'intervention sera mis sur pied pour trouver des alternatives à ces coupures, a dit le candidat de Portneuf, Roger Bertrand, et pour se faire une idée juste de l'impact de chacune d'entre elles sur les services disponibles à la population.

Conférence exceptionnelle

Autre urgence: les effectifs médicaux en région. Les péquistes convoqueront une conférence exceptionnelle réunissant tous les parties concernées et ils s'engagent à recruter, au besoin, des médecins vivant au Québec mais formés à l'étranger. «Pendant que des patients en Abitibi n'ont pas accès à un médecin, a dit Rémy Trudel, il y a des médecins formés à l'étranger qui ne demandent pas mieux que d'aller les soigner.» Le PQ songe aussi à «des

mesures de rigueur» pour pallier à la pénurie, s'il n'obtient pas de consensus.

Il n'y aura pas de nouveaux tickets modérateurs, «véritable taxe sur la maladie et la détresse», mais le PQ ne peut abolir à court terme celui qui prévaut sur les médicaments des personnes âgées (qui est de 2\$).

Il pense plutôt à l'instauration «après études appropriées», d'un régime universel d'assurance-médicaments. Il devrait être contributif et les primes tiendraient compte de la capacité de payer des assurés. Le PQ évalue que 15% de citoyens n'ont accès à aucune assurance-médicaments.

Le PQ ne sait pas ce qui restera dans les caisses de l'État et ne veut pas faire de promesses «irresponsables», selon les propos de Diane Lavallée.

Le «contexte difficile ne permet pas d'envisager dans l'immédiat une injection de nouveaux fonds» dans un budget qui représente déjà plus de 13 milliards\$, une somme jugée d'ailleurs suffisante pour répondre aux besoins. Mais il s'engage à redistribuer l'argent là où cela est possible.

Ainsi, le PQ estime pouvoir économiser 90 millions\$ par année grâce à son «virage ambulatoire». L'équivalent

de 1,5% du budget annuel des hôpitaux de soins de courte durée serait investi vers le développement des services ambulatoires, ce qui permettrait d'éviter l'hospitalisation ou à tout le moins, d'en diminuer la durée (elle est de 10,5 jours au Canada, contre 7,2 en France et de 5,6 en Australie).

Un grand ménage s'impose dans certains centres hospitaliers de courte durée où un lit coûte 500\$ par jour, contre 110\$ dans un centre d'accueil. Il s'agit donc de relocaliser les personnes âgées qui occupent inutilement ces lits coûteux en créant 1000 nouvelles places par année d'ici l'an 2000. «Et la mission de certains centres hospitaliers pourrait être revue et modifiée», a dit Diane Lavallée.

Enfin les péquistes entendent diminuer de moitié le délai d'attente moyen pour une intervention chirurgicale (qui est de trois mois pour une chirurgie d'un jour). Ils s'engagent à rendre obligatoire la conclusion d'ententes de complémentarité entre les hôpitaux, CLSC, cliniques privées ou organismes communautaires. Ces derniers, a dit le candidat de St-Henri-Ste-Anne, Réjean Thomas, seront financés sur une base triennale, ce qui limitera l'insécurité et la bureaucratie.

Daniel Johnson au DEVOIR

Pas de privatisation dans la santé
L'État doit mettre toutes ses énergies à donner l'accès aux soinsISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Le premier ministre Daniel Johnson croit que l'État doit déployer toutes ses énergies à dispenser des soins de santé à tous, et non à se demander quels services peuvent être refilés au secteur privé.

«La première étape est de dire on a un système public, universel, non payant. L'objectif, c'est de donner des soins à tout le monde et pas: "Est-ce que d'autres peuvent le faire?", a fait valoir hier le chef libéral lors d'une entrevue au *Devoir*.

Interrogé sur ses intentions en matière de santé et d'éducation, M. Johnson a fait valoir que le gros des services qui pouvaient être privatisés dans le vaste réseau de la santé — buanderie, hôtellerie, etc. — l'ont déjà été.

D'ailleurs, le premier ministre s'est engagé à ce que les budgets de la santé et de l'éducation, ce qu'il considère comme des «missions essentielles» de l'État, continuent à croître. Contrairement aux ministères à vocation économiques, qui bénéficieraient davantage de dépenses fiscales, l'effort budgétaire en santé et en éducation ne pourront aller qu'en augmentant, a affirmé M. Johnson.

Selon ce dernier, c'est plus par des obligations de résultats imposées aux employés que par des privatisations pures et dures que l'État pourra résoudre le casse-tête que posent les finances publiques au vaste secteur de la santé.

D'ailleurs, le chef libéral a dit ne pas envier les modèles d'hôpitaux privés (HMO) développés aux États-Unis, mais regarde plutôt avec intérêt un modèle britannique qui remet la gestion des soins de santé entre les

mains d'organismes régionaux à but non lucratif.

Ces organismes «ont des enveloppes et développent la capacité d'attirer des patients et des médecins. Ça crée de la concurrence inter-établissements publics. Ça oblige à de grandes décisions sur la répartition des soins», a soutenu le premier ministre. Même si la privatisation des laboratoires de biologie médicale a longtemps plané dans l'air, M. Johnson ne se dit pas très chaud à l'idée. «C'est le temps de réponse qui est important», relance-t-il.

Reste que le système de santé devra passer par une nécessaire rationalisation de ses établissements, notamment dans le secteur universitaire. A ce titre, le premier ministre trouve inconcevable que, dans la même ville, cinq hôpitaux effectuent des transplantations cardiaques. «Ça n'a aucun sens», clame-t-il.

«On doit se donner des objectifs de performance. On doit s'inspirer des exemples les plus intéressants. Comment ça se fait que dans une région, il se fait quatre fois plus d'ablation des amygdales. Je ne crois pas qu'il y a des pathologies régionales... Il y a des patrons de pratique de la médecine qui ne marchent pas», a dit ce dernier, sans avancer de solutions concrètes pour résoudre ces problèmes.

Par ailleurs, Daniel Johnson n'entend pas augmenter les taxes sur le tabac à court terme — malgré le nombre croissant de jeunes fumeurs —, à moins d'un relèvement important des taxes chez nos voisins américains. «J'ai déjà dit que si M. et Mme Clinton s'avaient de monter ça d'une «piasse» le paquet, on serait pas loin derrière. Rien à faire pour l'instant», tranche M. Johnson qui se refuse toutefois à intervenir en ce qui a trait à la contreban-

de d'alcool, jugeant cette situation beaucoup plus limitée et «plus facile à contrôler».

Dans le secteur de l'éducation, Daniel Johnson ne prévoit pas de «grands chambardements». Il a d'ailleurs peu de solutions à offrir pour régler le problème farineux du décrochage auquel fait face le Québec, sinon de donner son «plein effet» aux mesures déjà en place. «Une des composantes de la persistance scolaire est la certitude qu'un emploi t'attend. Il faut que les entreprises soient encouragées davantage (...), qu'elles s'aperçoivent que c'est dans leur intérêt d'améliorer la qualité de la main-d'œuvre», de dire le chef du PLQ.

Bref, rien de neuf pour prévenir le décrochage de la part du premier ministre, outre l'élargissement déjà annoncé du régime de prêts et bourses aux élèves du secteur professionnel au secondaire.

Par ailleurs, le chef libéral, qui s'est heurté à la colère des travailleurs de la construction sur la loi 142, a réitéré hier sa décision ferme de ne pas revoir cette législation. «La loi, par sa mécanique, nous amène à faire un bilan au 31 décembre 1994. Le gouvernement va être obligé de regarder les avantages sociaux en 1995», a-t-il dit.

D'autre part, M. Johnson n'envisage pas non plus de toucher à la loi sur les normes minimales de travail, mais réaffirme son vœu de revoir les décrets, notamment dans les secteurs industriels hautement concurrentiels. «Dans l'histoire du bois oeuvré (...), c'est de la folie. On ne va pas libéraliser le travail à la pièce dans les "sweat shops". On a établi la distinction entre les secteurs où il y a une concurrence réelle. Il faut nettoyer, rajouter, moderniser» les conventions collectives, a dit le premier ministre.

Pour un débat des chefs

Le «sens démocratique de Lévesque» fait défaut à Parizeau

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Pour le chef libéral Daniel Johnson, le «sens démocratique de René Lévesque» fait horriblement défaut à Jacques Parizeau, qui multiplie les excuses pour s'esquiver du débat des chefs.

La veille de la rencontre prévue ce matin entre le PQ, le PLQ et les représentants des trois télédiffuseurs, le chef libéral y est allé d'une salve contre son adversaire, excédé des hésitations du Parti québécois à donner son accord à la tenue de ce débat télévisé.

«Moi je demeure un peu étonné de voir que M. Parizeau, après avoir réclamé le débat et suggéré une date (...), je trouve qui lui manque le sens démocratique à la René Lévesque. J'espère que M. Parizeau va donner à ses collabora-

teurs le mandat de régler pour demain (aujourd'hui)», a-t-il dit.

Selon M. Johnson, en interrompant les discussions en raison de l'injonction réclamée par l'Action démocratique du Québec (ADQ), le PQ n'a fait que «se réfugier dans les frasques de menaces de poursuite».

Rappelons que la Cour a rejeté vendredi la requête présentée par l'ADQ pour forcer le consortium des télédiffuseurs, composé de la Société Radio-Canada, de Télé-Métropole et de Radio-Québec, à inclure leur chef Mario Dumont au débat des chefs du 29 août. L'ADQ a fait connaître son intention d'en appeler de cette décision. Dès vendredi, le consortium des télédiffuseurs a invité les parties à reprendre les pourparlers ce matin.

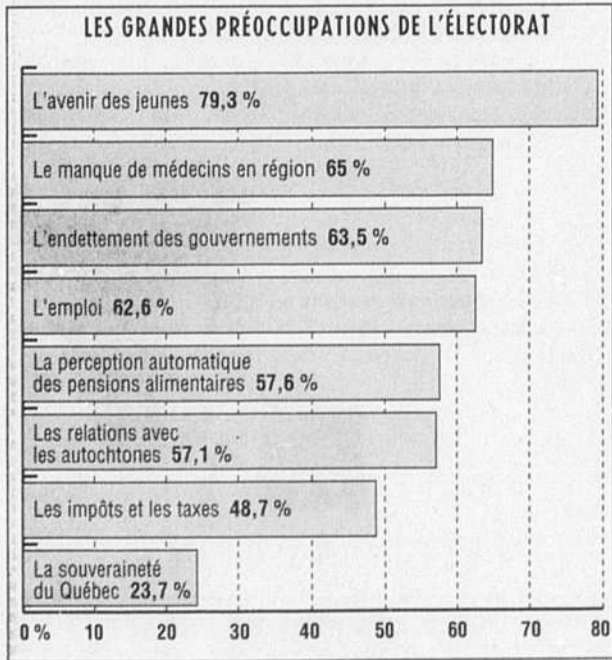
Le conseiller de Jacques Parizeau, M. Jean Royer, a répété hier

après-midi qu'il était fin prêt à reprendre les discussions. Le PLQ y enverra aussi ses négociateurs.

Pour Daniel Johnson, le débat des chefs est important pour les gens, «pour pouvoir comparer» à la fois le style et les positions des deux partis. «Les gens comptent là-dessus, les indécis, les gens qui veulent raffermir leur opinion.»

Le chef des troupes libérales, qui a plus à gagner qu'à perdre dans ce débat, a dit à nouveau que le débat devait aborder de plein front la question de l'«option», puisque «Jacques Parizeau en parle depuis 25 ans».

Même s'il se refuse à commenter les sondages, Daniel Johnson n'a pu s'empêcher hier de «constater» l'effet bénéfique du gain de quelques points dans l'opinion publique qu'accordent les derniers coups de sonde au PLQ.



Fonction publique

La performance d'abord

LE DEVOIR

Daniel Johnson a rappelé hier au *Devoir* que si la sécurité d'emploi des employés de l'État n'est pas menacée, il faut tout de même se donner des objectifs de performance dans la fonction publique, et «s'inspirer des exemples les plus intéressants du privé».

Ce qui doit être revu par contre, ce sont les clauses «trop rigides incrustées dans les conventions collectives» qui limitent, par exemple, le déplacement des fonctionnaires d'une ville à l'autre. Et l'objectif de plafonner, dans les dépenses publiques, la rémunération totale des employés de l'État à 20 milliards de dollars demeure un absolu.

L'objectif de dégraissage de l'appareil de l'État pourrait même être bénéfique pour ceux qui restent, s'il faut en croire le premier ministre: «si on réduit de 14% les effectifs de la fonction publique, on libère de 14% la masse salariale pour améliorer les conditions de travail», dit-il.

Le chef du Parti libéral entend également examiner avec les employés des secteurs public et para-public les ententes sur la productivité.

«Dans la santé, se demande-t-il, comment se fait-il que dans une région on trouve quatre fois plus d'ablation des amygdales que dans une autre? Je ne crois pas qu'il y ait tant de pathologies régionales.»

Daniel Johnson laisse donc entendre que l'utilisation des soins de santé d'une région à l'autre relève de «défis de gestion majeurs» qu'il faut revoir avec les fonctionnaires et les administrations publiques.

Johnson «comprend» les Mohawks

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le premier ministre du Québec a fait montre d'une certaine sympathie hier devant certaines revendications des Mohawks de la région montréalaise. Interrogé sur la situation à Oka, Daniel Johnson a montré du doigt l'attitude de certains citoyens blancs de la région.

«J'ai trouvé regrettable, dit-il au *Devoir*, que des gens dans le coin ne comprennent pas que la terre ancestrale appartient probablement aux descendants de ceux qui sont enterrés là», une allusion aux revendications autochtones sur le cimetière.

La situation générale dans les territoires Mohawks demeure «une préoccupation constante», dit-il, et les forces de l'ordre doivent porter un jugement sur les différentes situations qui peuvent se produire en tenant du compte du fait qu'il y a une seule loi pour tout le monde au Québec.

Interrogé sur l'ensemble des revendications

territoriales, M. Johnson s'est montré peu loquace, faisant valoir qu'à Oka, la situation est complexe parce que la répartition des terres sur le terrain est «très compliquée», et parce que la confusion règne à savoir «qui dirige quoi et qui est en charge de quoi».

Mais à Kahnawake, Daniel Johnson constate que l'ensemble de la population ne cherche qu'à assurer l'avenir économique de leur communauté.

«Dans ces communautés, dit-il, il y a des familles, des enfants, il y a aussi des drogués et de la violence épouvantable, mais tout le monde veut assurer l'avenir économique de la communauté. Ils cherchent comment faire reconnaître cette ambition très ordinaire et normale. Ils ont déjà emprunté des voies un peu inusitées pour nous, comme le bingo, le casino. Mais on voit qu'ils ont voté non au casino, et ça c'est très intéressant. Ils sont retournés à des projets de développement économique plus habituels dans nos sociétés», laissant entendre que le gouvernement doit les encourager dans cette voie.

D'après vous, qui de M. Daniel Johnson ou de M. Jacques Parizeau a jusqu'ici...

	Daniel Johnson	Jacques Parizeau
... été le plus sympathique.....	38,5 %	27,8 %
... été le plus honnête.....	29,8	24,9
... avancé les meilleures idées.....	27,9	30,1
... semblé être le plus compétent.....	33,8	26
... été le plus proche de vos préoccupations.....	30,7	28,5
... incarné le plus le changement.....	18,4	46,2
... fait la meilleure campagne dans l'ensemble.....	26,7	26,9

L'un est sympathique, l'autre incarne le changement

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Dans cette campagne électorale, c'est le premier ministre Johnson qui apparaît le plus sympathique aux électeurs, qui estiment par contre que c'est Jacques Parizeau qui incarne davantage le changement.

Ces deux éléments de perception populaire ressortent de l'enquête réalisée du 13 au 18 août par la maison SONDAGEM, auprès de 1020 répondants, pour le compte du *Devoir*, du réseau TVA et du quotidien torontois *The Globe and Mail*.

Invités à donner leur appréciation comparative du comportement des deux chefs politiques, les personnes interrogées ont réparti les qualités à peu près de façon égale. A leur avis:

■ M. Parizeau est celui qui a incarné le plus le changement (46,2% à 18,4%); de ceux qui ont choisi M. Parizeau, 28,8% ont déclaré leur intention de voter pour le PLQ à l'élection;

■ M. Johnson a été le plus honnête (29,8% à 24,9%);

■ M. Parizeau a avancé les meilleures idées (30,1% à 27,9%);

■ M. Johnson s'est montré le plus compétent (33,8% à 26,0%);

■ M. Parizeau a été le plus proche des préoccupations des gens (30,7% à 28,5%);

■ M. Johnson a été le plus sympathique (38,5% à 27,8%);

■ M. Parizeau a fait la meilleure campagne (26,9% à 26,7%).

A ce jour, la campagne électorale ne semble pas avoir suscité beaucoup d'intérêt. 45,4% des Québécois avouent y avoir accordé «peu» d'intérêt et 19,4% «assez d'intérêt».

Et les vrais problèmes?

D'ailleurs, la majorité (54%) affirment que jusqu'ici dans cette campagne on n'a pas traité des vrais problèmes.

Dans le prolongement de ce diagnostic, ils estiment qu'on n'a pas assez parlé de l'avenir des jeunes (79,3%), de l'emploi (62%), du manque de médecins en régions (65%), des relations avec les autochtones (57,1), des impôts et des taxes (48,7%), de l'endettement des gouvernements (63,5%) et de la perception automatique des pensions alimentaires (57,6%). A propos de la souveraineté du Québec, les opinions sont partagées. On en a trop parlé (34,7%), juste assez (33,8%) et pas assez (23,7%).

Les deux partis ont connu leur part de ratés et les sondages ont voulu savoir comment les électeurs y ont réagi. 50,2% contre 43,4% disent avoir été «agacés» par le désaccord que certains candidats-vedettes du PQ ont publiquement exprimé sur l'interprétation du programme du parti.

Alors que 39,8% contre 13,7% sont demeurés «plutôt insatisfaits» des explications que le candidat libéral Yvon Charbonneau a fournies sur le règlement de sa dette d'affaires.

Le face-à-face télévisé entre les deux chefs de partis est un événement fort attendu. 66,1% prévoient regarder le débat à la télévision. Quant à savoir qui en sortira vainqueur, les préférences s'annulent: Jacques Parizeau (33,2%) et Daniel Johnson (32,0%).

Que le débat ait lieu ou pas, c'est d'abord et avant tout sur le petit écran que les gens vont suivre le déroulement de la campagne pour les aider à se faire une idée définitive. 57,8% identifient la télévision comme leur principale source d'information, 22,2% les journaux et 9,1% la radio.

Enfin, les sondages ont voulu satisfaire leur curiosité en regard de l'effet que peut avoir sur le déroulement de la campagne l'intervention des chefs fédéraux. 34,3% se sont dits d'avis que Lucien Bouchard a nuî au Parti québécois, alors que presque autant (31,6%) croient au contraire qu'il a aidé la cause des péquistes.

• LES ACTUALITÉS •

L'un est Yougoslave, l'autre est Équatorienne

Les deux médecins grévistes sont prêts à aller jusqu'au bout

Ils jeûnent depuis quatre jours et veulent œuvrer en région

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Les deux médecins, l'un Yougoslave et l'autre Équatorienne, qui font la grève de la faim depuis quatre jours devant le bureau de la ministre de la Santé et des services sociaux Lucienne Robillard, pour obtenir un permis de pratique en région, ont l'intention de poursuivre leur manifestation jusqu'à ce qu'il aient obtenu satisfaction.

Les Dr Slobodan Milosevic, et Julietta Z. Petroni, arrivés respectivement au Canada de Yougoslavie et d'Équateur il y a six et sept ans, demandent un permis au ministère de la Santé et des services sociaux pour pratiquer la médecine dans une région éloignée désignée, et ce pour toute leur vie.

Les deux médecins n'ont pas été retenus à l'examen annuel de la Corporation des médecins du Québec, qui sélectionne dix candidats détenteurs de diplômes acquis hors de l'Amérique du Nord, pour pratiquer la médecine au Québec.

Ils ne peuvent donc pas pratiquer la médecine sur la seule foi de leur diplôme.

De son côté, la ministre de la Santé et des services sociaux, Lucienne Robillard, jointe au téléphone, a rappelé hier le Québec ne souffrait pas présentement d'une pénurie de médecins, mais bien d'un problème de répartition des effectifs.

Contingement pour tout le monde

À cet égard, les deux médecins grévistes, comme tous les autres représentants des médecins diplômés hors de l'Amérique du Nord, sont invités à rencontrer aujourd'hui le sous-ministre responsable de la planification des effectifs médicaux pour le ministère, M. Pierre Lamarche.

D'ailleurs, dit la ministre Robillard, le contingentement existe chez tous les aspirants à pratiquer la médecine, y compris chez les étudiants désirant entrer en faculté.

«Sur 100% étudiants aptes à faire un cours de



PHOTO JACQUES GRENIER

Julietta Z. Petroni: un permis s'il-vous-plaît.

médecine, nous n'en prenons que 15%», a dit Mme Robillard.

Selon Mme Robillard, le Québec n'est pas particulièrement dur avec les médecins immigrants détenteurs d'un diplôme hors de l'Amérique du Nord, puisqu'il accorde 10 permis par année, et qu'il entre environ 30 candidats potentiels à ces postes chaque année dans la province.

Selon le Dr Julietta M. Petroni, qui affirme par ailleurs être membre du Parti libéral du Québec en cette période électorale, ils étaient environ 80 l'an dernier à tenter de passer l'examen de la Corporation.

Selon elle, d'ailleurs, l'examen de la Corporation

des médecins du Québec est très mal organisée, laissant la place, notamment à du plagiat, entre le premier et le deuxième groupe passant l'examen.

Pour sa part, Mme Robillard a mentionné hier qu'une réunion de la table de planification des effectifs médicaux était prévue pour septembre.

Cette table regroupe tant des représentants du Conseil médical du Québec, de la Corporation des médecins du Québec, de la Fédération des médecins spécialistes, des quatre facultés de médecine québécoises, des régions régionales et du ministère.

Enfin, Mme Robillard soutient qu'il est impossible pour elle de forcer qui que ce soit à demeurer en région éloignée des centres urbains à vie.

En effet, la trentaine de membres de l'Association des médecins québécois sans frontières dans les régions, offrent leurs services pour pratiquer dans ces régions toute leur vie.

Selon Mme Robillard, les médecins diplômés hors de l'Amérique du Nord, qui sont par ailleurs des citoyens canadiens, ont la même attitude que les médecins québécois, c'est-à-dire qu'il désirent se rapprocher des centres urbains après quelques années de service en région.

Aussi, Mme Robillard se demande s'il ne serait pas contraire à la Charte des droits et libertés de les forcer à demeurer à un endroit donné, ou que ceci soit conditionnel à leur droit de pratique.

«Nous avons déjà des mesures pour inciter les médecins à aller en région éloignée», dit-elle.

A ce jour, ces mesures n'ont pas réussi à résoudre l'ensemble des problèmes de répartition.

Selon la ministre de la santé et des services sociaux, les régions du Québec sont autonomes en omnipraticiens, depuis 1994.

Dans le cas de l'Abitibi-Témiscamingue, Mme Robillard a rappelé qu'elle venait de nommer 21 médecins pour travailler dans cette région, dont trois étaient détenteurs d'un diplôme obtenu hors de l'Amérique du Nord.

C'est une poupée...



PHOTO JACQUES GRENIER

LUCIE DUBOIS et Maurice Piché, tous les deux du Vieux-Longueuil, ont gagné hier le prix famille du Festival du papier de Longueuil, en confectionnant une poupée de grandeur quasi-nature, à l'image d'un dessin esquissé par leur fille Eleanor, de 4 ans et demi. Le Festival du papier de Longueuil, qui se poursuivait toute la fin de semaine, est organisé par l'Association des gens d'affaires de Longueuil, dans une tentative de rapprochement arts-affaires. En tout, 150 participants y ont présenté 55 œuvres. Et c'est la Boucherie Saint-Laurent, de Longueuil, qui a gagné la mention d'honneur pour son œuvre de papier, dans la section entreprise.

Le virage technologique d'Expro pourrait coûter cher aux employés

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Les quelque 300 employés du syndicat des employés de production et d'entretien de l'usine de produits chimiques Expro, de Valleyfield, ont été mis au fait hier de la possibilité que l'on mette à pied une centaine de leurs collègues.

Ce scénario fait partie d'une série d'hypothèses entourant le virage technologique d'Expro, dont la production a été traditionnellement liée à l'industrie militaire.

Pour l'année 1994 seulement, l'usine a en effet déjà perdu un important contrat provenant d'un client américain.

Ainsi, le chiffre d'affaires de la compagnie est passé de 55 millions\$, qu'il était l'année dernière, à 51 millions\$ pour 1994.

Les prédictions fixent à 35 millions\$ seulement le chiffre d'affaires pour 1995, soutient par ailleurs le président du syndicat des employés de production et d'entretien, M. Richard Mallette,

À ce jour, la compagnie Expro s'est spécialisée en poudre propulsive et en produits explosifs.

Elle produit également une poudre de chasse commerciale qu'elle vend sur le marché américain.

Or, «le marché militaire s'effondre plus vite que prévu», souligne M. Mallette, notamment depuis la chute du mur de Berlin.

Aussi, ajoute-t-il, la compagnie américaine Allied, dans un effort protectionniste, souhaite acheter l'usine de production de poudre Hercules, installée aux États-Unis.

Hypothèses

Les employés syndiqués d'Expro possèdent le tiers des actions de la compagnie depuis le mois d'octobre dernier.

Parmi les hypothèses de reconversion de la compagnie à des fins non-militaires, on trouve la possibilité que l'usine se spécialise en production environnementale, soit en décontamination des sols, en recyclage des pneus usés, ou en recyclage des huiles. Selon M. Mallette, il y a à ce

chapitre trois ou quatre types de production possibles.

Par ailleurs, l'usine de Valleyfield ne pourra effectuer ce virage sans aide gouvernementale, de poursuivre M. Mallette.

Cette aide pourrait venir sous forme de subventions des gouvernements provincial et fédéral.

Depuis le mois d'octobre, les décisions prises par Expro doivent être consensuelles, entre le syndicat et la compagnie.

Hier dimanche, la direction de la compagnie Expro n'était pas disponible pour commenter l'hypothèse suggérant la mise à pied de cent syndiqués.

Cette hypothèse suggère également le licenciement de 15 cadres, bien que les cadres d'Expro aient déjà subi leur propre restructuration au cours des derniers mois.

«Les autres unités syndicales ont aussi des décisions à prendre, de dire M. Mallette, bien que la restructuration touche beaucoup plus les cadres et les employés de production et d'entretien».

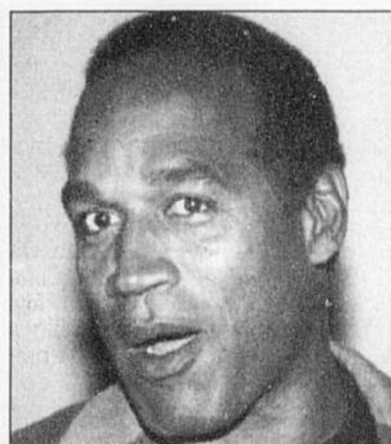


PHOTO ARCHIVES

O.J. Simpson

Procès d'O.J. Simpson

De l'importance de l'ADN

Los Angeles (AP) — Les analyses de sang retrouvées sur les cadavres de l'ex-femme de la star américaine O.J. Simpson et de son ami ne permettent pas de conclure avec certitude à la culpabilité du footballeur américain, accusé d'être le meurtrier.

En conséquence, les avocats des deux parties affûtaient leurs armes en vue d'un débat, prévu pour aujourd'hui, sur l'importance que revêt l'ADN du sang dans cette affaire et sur la quantité de sang nécessaire pour effectuer des analyses concluentes. Seules quatre gouttes de sang ont pu être recueillies sur le lieu du crime.



ROBIC

DEPUIS 1982

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES

PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2

Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 0-0-4-4

La maîtrise des intangibles

Les avocats doivent aussi penser à leur famille

Toronto (PC) — Le plus important regroupement de juristes au Canada se targue d'être à l'avant-garde de l'évolution sociale en prônant un traitement égal pour les avocats qui réduisent leurs heures de travail pour des raisons familiales.

L'Association du barreau canadien a mis un terme, hier, à une année de débats parfois acharnés en adoptant deux résolutions controversées — mais diluées — sur la discrimination à l'intérieur de la profession.

Ces résolutions invitent les bureaux d'avocats à permettre aux avocats qui ont des enfants de réduire leurs heures de travail sans miner leurs chances d'avancement ou leur droit à une rémunération «équitable».

«C'est plus que ce j'aurais cru pouvoir se produire en un an, a déclaré la présidente du Barreau, Mme Cecilia Johnstone. Nous sommes certainement en avance sur toutes les autres professions sur cette question.»

Les bureaux d'avocats ne sont pas tenus de suivre la politique adoptée par le Barreau, qui compte 34 000 membres.

Mais elle aura néanmoins un certain poids moral, et

pourrait exercer une influence sur les associations provinciales de juristes qui envisagent d'adopter des règlements obligeant les bureaux d'avocats à appliquer ce genre de mesures, a indiqué l'avocate torontoise Mary Eberts.

Par le passé, des femmes pouvaient prendre un congé de maternité et à leur retour, constater qu'elles avaient été reléguées à des fonctions inférieures, ou même congédiées.

«Nous sommes la seule profession à avoir mené une étude nationale et un débat national de cette ampleur sur l'égalité des femmes», a fait valoir Me Eberts.

Les résolutions adoptées sont toutefois des versions atténuées des propositions initiales.

On y indique que les congés pris pour des raisons familiales ne devraient pas normalement compromettre l'admissibilité des avocats au statut d'associé ni affecter leur droit à un salaire équitable. Mais la résolution laisse de côté la mention selon laquelle les bureaux auraient «l'obligation légale» de s'ajuster aux besoins des pères ou mères de famille à leur emploi.

Élections 94



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Pierre-F. Côté, C.R.

Parce qu'un vote, ça compte

Pour de plus amples renseignements,
composez sans frais, de 9 h à 22 h, 7 jours par semaine:

de l'extérieur
de Québec

1 800 461-0422

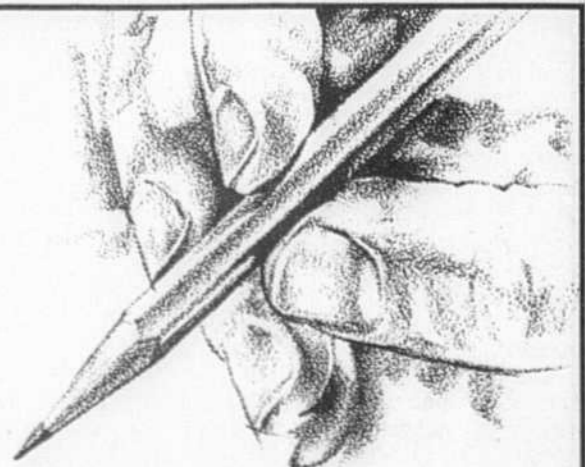
de la région
de Québec

528-0422

Les personnes sourdes
ou malentendantes

1 800-537-0644

S'il y a une erreur sur la liste électorale, je vais aller au bureau de révision le plus proche entre le 22 et le 27 août.



Bureaux de révision

Du 22 au 27 août 1994, c'est la révision des listes électorales.

Pour exercer votre droit de vote le 12 septembre prochain, vous devez absolument être inscrit sur la liste électorale.

1. Consultez la liste électorale que vous avez reçue.
2. Vérifiez si votre nom y est inscrit et bien inscrit.
3. Pour toute demande d'inscription, de correction ou de radiation de la liste électorale, vous devez vous rendre, du 22 au 27 août 1994, au bureau de révision le plus près de chez vous.
4. Un parent, un conjoint ou une personne qui cohabite avec vous peut le faire à votre place.

Vous trouverez l'adresse de ce bureau dans la liste ci-après.

Le choix vous appartient.

Si vous travaillez ou étudiez à l'extérieur, ou si vous séjournez dans un centre hospitalier ou un centre d'accueil, au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, vous pouvez choisir de voter dans la circonscription où vous résidez temporairement. Mais, attention: vous devez faire ce choix au moment de la révision des listes électorales.

Les bureaux de révision sont ouverts du 22 au 27 août 1994, de 10 heures à 21 heures.

Pour de plus amples renseignements, composez sans frais, de 9 h à 22 h, 7 jours par semaine:

1 800 461-0422 (sans frais)

de l'extérieur de Québec

528-0422

(de la région de Québec)

ATS Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais: ATS **1 800 537-0644**

Circonscription de Acadie

MONTRÉAL, v (partie)

- **Bureau principal du directeur du scrutin**
Centre d'achats
l'Acadie-Sauvé
1400, rue Sauvé Ouest,
porte 1490
Tél.: 514-331-7393
- Manoir Bois-de-Boulogne
10 005, avenue de Bois-de-Boulogne
- Les Habitations de Salaberry
2175, rue de Salaberry
- Centre hospitalier
Notre-Dame-de-la-Merci
555, boulevard Gouin Ouest

SAINT-LAURENT, v (partie)

- Foyer Saint-Laurent
1055, chemin Côte-Vertu
- École Henri-Beaulieu
1250, rue Chaméran

Circonscription de Anjou

ANJOU, v

- **Bureau principal du directeur du scrutin**
7440, boulevard Les Galeries-d'Anjou, porte 110
Tél.: 514-352-1534
- Résidence Champlain-Anjou
6020, boulevard
Joseph-Renaud
- Centre Roger-Rousseau
7501, avenue Rondeau

MONTRÉAL, v (partie)

- Centre Judith-Jasmin
8850, rue Bisailon

Circonscription de Bourassa

MONTRÉAL-NORD, v (partie)

- **Bureau principal du directeur du scrutin**
3925, rue Monselet
Tél.: 514-326-5116
- Aréna de Montréal-Nord
11 212, avenue Garon
porte 8

MONTRÉAL, v (partie)

- Église Saint-Antoine-Marie-Claret
10 630, avenue Larose
- Local commercial
2330, boulevard Henri-Bourassa Est

Circonscription de Bourget

MONTRÉAL, v (partie)

- **Bureau principal du directeur du scrutin**
5878, rue Sherbrooke Est
Tél.: 514-254-2959
- Tour Honoré-Beaugrand
8051, avenue Souigny
- Tour Longue-Pointe
6980, avenue Pierre-de-Coubertin
- Centre d'accueil Pierre-Joseph-Triest
4900, boulevard Lapointe

Circonscription de Crémazie

MONTRÉAL, v (partie)

- **Bureau principal du directeur du scrutin**
9129, rue Lajeunesse
Tél.: 514-383-0580
- Centre d'accueil Edmond-Laurendeau
1725, boulevard Gouin Est
- Habitation d'Auteuil
255, boulevard Henri-Bourassa Est
- Habitation Saint-Firmin
2025, boulevard Henri-Bourassa Est

Circonscription de D'Arcy-McGee

CÔTE-SAINT-LUC, c

- **Bureau principal du directeur du scrutin**
5757, boulevard Cavendish
porte 100
Tél.: 514-369-2320
- Édifice CBC
5555-A, avenue Westminster

HAMPSTEAD, v

- École Hampstead
83, chemin Thurlow

MONTRÉAL, v (partie)

- Décor Décarie
6900, boulevard Décarie,
porte 120

Circonscription de Fabre

LAVAL, v

- (Fabreville)
- **Bureau principal du directeur du scrutin**
600, 3e Avenue
Tél.: 514-627-0589
- Centre communautaire
Montrougeau
725, montée Montrougeau
porte 19
- Presbytère Saint-Ferdinand
3250, rue Esther

(Sainte-Dorothée)

- Manoir du Ruisseau
400, boulevard Samson
- 683-B, rue Principale

(Laval-Ouest)

- Centre ACCES
6500, boulevard
Arthur-Sauvé

Circonscription de Gouin

MONTRÉAL, v (partie)

- **Bureau principal du directeur du scrutin**
1453, rue Beaubien Est
3e étage
Tél.: 514-271-7729
- Les Habitations Beaubien
525, rue Beaubien Est
- La Maison des Aînés
6240, avenue Christophe-Colomb
- Salle paroissiale Saint-Ambroise
6520, rue de Normanville
- Salle paroissiale Saint-Esprit
5465, 5e Avenue

Circonscription de Hochelaga-Maisonneuve

MONTRÉAL, v (partie)

- **Bureau principal du directeur du scrutin**
Place Ontario
4115, rue Ontario Est
porte 330
Tél.: 514-521-1594
- Habitation Viauville
4920, rue Lafontaine
- Habitation Adélar-Langevin
1830, rue Saint-Germain
- Habitation Pierre-de-Coubertin
2600, avenue Air
- Église Notre-Dame-de-l'Assomption
3201, rue Hochelaga

Circonscription de Jacques-Cartier

POINTE-CLAIRE, v

- **Bureau principal du directeur du scrutin**
123, place Frontenac
Tél.: 514-426-0967
- Salle Sainte-Jeanne-de-Chantal
14, boulevard des Sources

DORVAL, v

- Foyer Dorval
225, avenue de la Présentation

• Centre aquatique Surrey
1945, avenue Parkfield

BEACONSFIELD, v

- Beaconsfield United Church
202, chemin Woodside
- Beaurepaire United Church
25, avenue Fieldfare

Circonscription de Jeanne-Mance

SAINT-LÉONARD, v (partie)

- **Bureau principal du directeur du scrutin**
7930, boulevard Provencher
Tél.: 514-376-6103
- Bibliothèque municipale
8420, boulevard Lacordaire
- Pavillon Collerette
8120, rue Collerette
- Pavillon Ferland
6020, boulevard Lavoisier

MONTRÉAL, v (partie)

- Centre éducatif
communautaire René-Goupil
4105, 47e Rue

Circonscription de Lafontaine

MONTRÉAL, v (partie)

- **Bureau principal du directeur du scrutin**
8906, boulevard Maurice-Duplessis
Tél.: 514-494-3441
- Habitation Marie-Victorin
7950, rue Jacques-Rousseau
(Pointe-aux-Trembles)
- Centre Maria-Goretti
15 912, rue Notre-Dame Est
- Les Habitations Séguin
13 687, rue Forsyth
- (Rivière-des-Prairies)
- Centre communautaire R.D.P.
9140, boulevard Perras

Circonscription de Laporte

GREENFIELD PARK, v

- **Bureau principal du directeur du scrutin**
10, boulevard Churchill
Tél.: 514-465-5211
- Centre sportif René-Veillet
1050, rue Parklane

SAINT-LAMBERT, v

- Aréna Saint-Lambert
616, rue Oak
- Salle du Club Lion
250, avenue Saint-Laurent

LEMOYNE, v

- Centre Lajeunesse
120, rue René-Philippe
- Ce bureau de révision n'est pas accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

SAINT-HUBERT, v (partie)

- Centre culturel Pierre-et-Bernard-Lucas
2060, rue Holmes
- Club de l'Âge d'or Lafliche
1798, rue Walnut

■ Ce bureau de révision n'est pas accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Circonscription de Laurier-Dorion

MONTRÉAL, v (partie)

- **Bureau principal du directeur du scrutin**
110, boulevard Crémazie
Ouest,
porte 422
Tél.: 514-385-1068
- Patro le Prévost
7355, avenue Christophe-Colomb
- Habitations Pontbriand
600, rue Villeray
- Habitations Hélène-Boullé
8135, rue Drolet
- Habitations Saint-Roch
400, rue Jarry Ouest
- Habitations Jean-Talon
7255, rue Durocher

Circonscription de Laval-des-Rapides

LAVAL, v (partie)

- **Bureau principal du directeur du scrutin**
400, boulevard
Saint-Martin Ouest
porte 100
Tél.: 514-662-1306
- Centre de formation
Compétences 2000
777, avenue de Bois-de-Boulogne, porte 4
- Centre Saint-Louis-de-Montfort
25, rue Saint-Louis
- Résidence l'Oasis
300, place Juge-Desnoyers
- Centre sportif Josée-Faucher
Mont Lasalle
125-A, boulevard des Prairies
- Centre Laval-des-Rapides
387, boulevard des Prairies

Circonscription de Marguerite-Bourgeoys

LASALLE, v (partie)

- **Bureau principal du directeur du scrutin**
Centre d'achats LaSalle
7852, boulevard Champlain
porte 44
Tél.: 514-364-5805
- Église Marie-Mère-des-Chrétiens
1600, rue Thierry
- 589, 43e Avenue
- 8552, rue Lemieux
- 770, rue Maher

Circonscription de Marie-Victorin

LONGUEUIL, v (partie)

- **Bureau principal du directeur du scrutin**
365, rue Saint-Jean
porte 113
Tél.: 514-463-2927
- Place Longueuil
825, rue Saint-Laurent Ouest
(aire de restaurants)
- Complexe sportif
Longueuil inc.
550, boulevard Curé-Poirier Ouest
- Place Sainte-Hélène
1511, rue Sainte-Hélène
- Maison Boulogne
2455, rue Boulogne
- Motel Idéal Labarre
2019, boulevard Taschereau

• LES ACTUALITÉS •

Une tombe en Amérique ou l'hommage aux immigrants irlandais

Grosse Ile (PC) — La présidente de la république d'Irlande, Mme Mary Robinson, a remercié le Canada pour sa compassion, hier, après avoir vu les cimetières collectifs où des milliers de ses compatriotes ont été inhumés, au siècle dernier.

A leur arrivée en Amérique du Nord, les immigrants irlandais, qui fuyaient la Grande Famine des années 1840 en Irlande, ont été mis en quarantaine à Grosse Ile, à 45 kilomètres en aval de la ville de Québec, pour empêcher la contamination.

«J'étais déterminée à venir ici, quelle que soit la température», a déclaré Mme Robinson, après avoir examiné, sous une pluie froide, un monument en mémoire des morts et des médecins qui les ont soignés.

Le monument rend hommage «aux 5424 personnes qui ont fui la maladie et la famine en Irlande en 1847 et n'ont trouvé qu'une tombe en Amérique».

On estime à 15 000 le nombre total d'Irlandais morts du typhus, de dysenterie et du choléra et Mme Robinson n'a pas seulement évoqué leur tragédie, mais aussi la générosité de ceux qui les ont aidés.

«Les Canadiens, et particulièrement les Québécois, ont manifesté une extraordinaire compassion envers les Irlandais, hommes et femmes, pauvres et malades», a dit Mme Robinson après avoir déposé une gerbe

de fleurs devant une énorme croix celte érigée en 1909 à la mémoire des morts.

La tragédie de Grosse Ile devrait nous rappeler que la famine et la maladie continuent de sévir dans le monde d'aujourd'hui, a déclaré Mme Robinson aux 450 Irlandais et Canadiens d'origine irlandaise qui se sont rendus à Grosse Ile à l'occasion de sa venue.

Mme Robinson a également assisté à une brève cérémonie religieuse et visité un hôpital construit pour soigner les immigrants irlandais en 1847, l'année où la majorité des Irlandais sont décédés.

Plusieurs personnes ont été touchées par l'histoire tragique de l'île. D'autres ont estimé que la visite de la présidente contribuerait à soutenir les efforts engagés pour la préservation de Grosse Ile comme monument en mémoire de la tragédie, à l'approche du 150e anniversaire de la Grande Famine.

Plusieurs membres de la communauté canado-irlandaise avaient été indignés par le projet de faire de l'île ce qu'ils considéraient comme un parc thématique sur l'immigration. Le ministre du Patrimoine Michel Dupuy a récemment annoncé que le passé tragique de l'île et son caractère irlandais seraient pleinement expliqués dans le cadre du plan qui vise à faire de Grosse Ile un site historique national.



Mary Robinson: «J'étais déterminée à venir ici.»

PHOTO PC

Élections



Bureaux de révision

Circonscription de Marquette

LACHINE, v

• **Bureau principal du directeur du scrutin**
50, 15e Avenue
Tél.: 514-637-3384

• Église Saint-Paul
377, 44e Avenue

• Centre d'accueil de Lachine
650, place d'Accueil

• Centre Albert-Gariépy
800, rue Sherbrooke

LASALLE, v (partie)

• École Sainte-Catherine-Labouré
441, rue Trudeau

SAINT-PIERRE, v

• École Martin
29, 2e Avenue
(entrée du gymnase)

Circonscription de Mercier

MONTREAL, v (partie)

• **Bureau principal du directeur du scrutin**
4410, boulevard Saint-Laurent
Tél.: 514-288-0513

• Habitations Émile-Nelligan
5230, rue Saint-Dominique

• Habitations Lanaudière
1315, rue Gilford

• Résidence Jean-de-la-Lande
4255, avenue Papineau

• Centre d'accueil Chevalier-Lorimier
4625, avenue de Lorimier

Circonscription de Mille-Îles

LAVAL, v (partie)

• **Bureau principal du directeur du scrutin**
4490, boulevard de la Concorde Est
Tél.: 514-664-0842

• Centre communautaire Auteuil
6200, boulevard des Laurentides, porte 112

• Résidence Les Écores
1800, boulevard Cartier Est

• Pavillon du boisé Papineau
3235, boulevard Saint-Martin Est, porte 207

• C.L.S.C. des Mille-Îles
8524, boulevard Lévesque Est

• 6095, boulevard des Mille-Îles

Circonscription de Mont-Royal

MONTREAL, v (partie)

• **Bureau principal du directeur du scrutin**
6655, chemin de la Côte-des-Neiges, porte 300
Tél.: 514-738-3220

• Centre hospitalier des convalescents de Montréal
6363, chemin Hudson (bibliothèque)

• Académie Shadd
4810, avenue Van Horne

MONT-ROYAL, v

• Centre d'hébergement Mont-Royal
275, avenue Brittany

• École Algonquin
555, avenue Mitchell

Circonscription de Nelligan

PIERREFONDS, v (partie)

• **Bureau principal du directeur du scrutin**
4795, boulevard Saint-Charles
Tél.: 514-626-0571

• Bibliothèque de Pierrefonds
13 555, boulevard Pierrefonds
(entrée principale)

• Centre communautaire de l'Ouest
Parc Grier
17 760, rue Meloche

SAINTE-ANNE-DE-BELLE-VUE, v

• Hôpital Sainte-Anne
305, boulevard Saint-Pierre
2e étage

SAINT-RAPHAËL-DE-L'ÎLE-BIZARD, p

• Chalet de l'Association de l'Âge d'or
571, rue Cherrier Ouest

Circonscription de Notre-Dame-de-Grâce

MONTREAL, v (partie)

• **Bureau principal du directeur du scrutin**
3285, boulevard Cavendish, porte 100
Tél.: 514-488-6550

• Résidence Montclair
4413, avenue Montclair

• Association montréalaise pour les aveugles
7010, rue Sherbrooke Ouest

• Y.M.C.A. de Montréal
4335, avenue Hampton

• Centre MacKay
3500, boulevard Décarie

Circonscription de Outremont

MONTREAL, v (partie)

• **Bureau principal du directeur du scrutin**
Centre professionnel Snowdon
4950, chemin Queen Mary, porte 340
Tél.: 514-344-2080

• Local commercial
5999, avenue du Parc

• Centre hospitalier St. Mary
3830, rue Lacombe

OUTREMONT, v

• Manoir Outremont
1000, avenue Rockland (hall)

• Chalet du parc Beaubien
À l'angle de la Côte-Sainte-Catherine et de l'avenue Stuart

Circonscription de Pointe-aux-Trembles

MONTREAL, v (partie)

• **Bureau principal du directeur du scrutin**
12 125, rue Notre-Dame Est
Tél.: 514-640-1883

• Domaine Bonneville
300, terrasse Jacques-Léonard

• Centre Madzarello
Mission Dominic-Savio
9181, rue Sainte-Claire

• Église Saint-Marcel
1630, boulevard Saint-Jean-Baptiste

• Local commercial
8720, rue Hochelaga

Circonscription de Robert-Baldwin

DOLLARD-DES-ORMEAUX, v

• **Bureau principal du directeur du scrutin**
4583, boulevard des Sources
Tél.: 514-421-7381

• Chalet Coolbrooke
260, rue Spring Garder

• Chalet Westminster
531, rue Westminster

• Chalet Westwood
45, rue Thornton

PIERREFONDS, v (partie)

• St. Genevieve United Church
4697, boulevard Saint-Jean

• St. Barnabas Anglican Church
12 301, rue Colin

Circonscription de Rosemont

MONTREAL, v (partie)

• **Bureau principal du directeur du scrutin**
2950, rue Masson, porte 301
Tél.: 514-374-3643

• Habitation Richard-Angus
3451, avenue du Mont-Royal

• Habitation Lafond
3505, rue Laurier

• Habitation Marie-Rollet
6556, 26e Avenue

• Habitation Rosemont
3855, boulevard Rosemont

Circonscription de Saint-Henri — Sainte-Anne

MONTREAL, v (partie)

• **Bureau principal du directeur du scrutin**
2485, rue Centre
Tél.: 514-932-0089

• C.R.C.S. Saint-Zotique
75, square Sir-Georges-Étienne-Cartier

• Centre de santé de Saint-Henri
5205, rue Notre-Dame Ouest

• Habitation de l'Église
1980, rue Galt

• Église Saint-Jean-de-Matha
6841, rue d'Aragon (sous-sol)

Circonscription de Saint-Laurent

SAINT-LAURENT, v (partie)

• **Bureau principal du directeur du scrutin**
5255, boulevard Henri-Bourassa Ouest
Tél.: 514-331-3910

• 1865, rue Laval

• St. Mark's Anglican Church
1650, rue Decelles

■ Ce bureau de révision n'est pas accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

• École Gardenvue
700, rue Brunet

MONTREAL, v (partie)

• Transfiguration of our Lord Parish
11 775, rue Filion

■ Ce bureau de révision n'est pas accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

• Église Notre-Dame-du-Bel-Amour
7050, boulevard Gouin Ouest

Electoral division of Sainte-Marie-Saint-Jacques

MONTREAL, v (partie)

• **Main office of the Returning Officer**
1001, boulevard de Maisonneuve Est, 4e étage
Tél.: 514-521-2022

• Les Habitations Terrasse Ontario
1100, rue Sherbrooke Est

• Les Habitations de Maisonneuve
2485, boulevard de Maisonneuve Est

• Les Habitations Jeanne-Mance
100, rue Ontario Est

• Collège Ville-Marie
2600, rue Wurtelle

Circonscription de Sauvé

MONTREAL-NORD, v (partie)

• **Bureau principal du directeur du scrutin**
6460, boulevard Henri-Bourassa Est
Tél.: 514-323-0457

• 5037, rue Perras

• Centre de loisirs
11 121, rue Salk

• Église Sainte-Colette
11 905, boulevard Sainte-Colette
(entrée rue Claude-Legault)

• Aréna Henri-Bourassa
12 000, boulevard Rolland

• Château Beauvage Phase II
6880, boulevard Gouin Est

Circonscription de Taillon

LONGUEUIL, v (partie)

• **Bureau principal du directeur du scrutin**
2160, chemin du Tremblay, porte 100
Tél.: 514-448-3762

• Manoir Trinité
15, rue Pratt

• Centre d'accueil Mgr-Coderre
2761, rue Beauvais

• Centre d'accueil René-Lévesque
1901, rue Claude

• École Carillon
1360, rue Laurier

• École Christ-Roi
3000, rue Dumont

Circonscription de Verdun

VERDUN, v

• **Bureau principal du directeur du scrutin**
4555, rue de Verdun
Tél.: 514-766-1824

• Édifice Sons of Scotland
1610, rue Stephens

• 5751, rue de Verdun

• 5255, rue Wellington

• 3683, rue Wellington

• Centre communautaire de l'Île-des-Sœurs
260, rue Elgar

Circonscription de Vau

MONTREAL, v (partie)

• **Bureau principal du directeur du scrutin**
8920, boulevard Pie-IX
1er étage, porte 101
Tél.: 514-326-3282

• Habitations des Carriers
8605, boulevard Saint-Michel

• Résidence Emmaüs
9400, rue Irène-Joly

• Résidence Laure-Conan
3000, rue Jean-Talon Est

• Résidence Christophe-Colomb
Pavillon Dorion
1360, rue Jean-Talon Est

Circonscription de Viger

SAINT-LÉONARD, v (partie)

• **Bureau principal du directeur du scrutin**
7373, boulevard Langelier
(entrée des cinémas)
Tél.: 514-253-3203

• Presbytère Saint-Gilbert
5420, rue Angevin

MONTREAL, v (partie)

• Ma Maison Saint-Joseph
5605, rue Beaubien Est

• Centre Alphonse-Desjardins
6755, 36e Avenue

Circonscription de Vimont

LAVAL, v (partie)

• **Bureau principal du directeur du scrutin**
76, boulevard Bellerose Est
Tél.: 514-667-0302

• École L'Odyssée-des-Jeunes
4600, rue Cyrille-Delage

• École Sainte-Béatrice
5409, rue Prince-Rupert

• École Villemaire
211, boulevard Sainte-Rose

• Centre communautaire de Vimont
1900, rue Bédard, porte 10

• Centre Communautaire Renaud
1885, avenue Dumouchel, porte 206

• Centre communautaire Champs-Fleury
2585, boulevard des Oiseaux

Circonscription de Westmount — Saint-Louis

MONTREAL, v (partie)

• **Bureau principal du directeur du scrutin**
550, rue Sherbrooke Ouest, tour ouest, porte 1075
Tél.: 514-288-0483

• Foyer Laurentien
2165, rue Tupper

• Y.M.C.A.
1450, rue Stanley

• C.E.D.A.
2515, rue Delisle

WESTMOUNT, v

• Centre communautaire Greene
1090, avenue Greene

• Château Westmount
4860, boulevard de Maisonneuve Ouest

♿ A moins d'avis contraire figurant dans l'adresse, les bureaux de révision sont accessibles aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Pierre-F. Côté, C.R.

Parce qu'un vote, ça compte

É D I T O R I A L

Le nouveau désordre terroriste

Sylviane Tramier

L'arrestation du mythique Carlos la semaine dernière est un événement qui fera date dans l'histoire de la lutte contre le terrorisme. Est-ce une victoire décisive sur le terrorisme? Rien n'est moins sûr.

Carlos, comme le Chacal du roman de Forsyth, est une figure d'époque. L'homme emprisonné à Paris est une survivance de la guerre froide, et du compagnonnage idéologique, aujourd'hui révolu, entre le marxisme et le terrorisme arabe.

Carlos sous les verrous: l'image frappe l'esprit. Tout comme, il y a près de deux ans, celle, derrière les barreaux, d'Abimael Guzman, dit *presidente Gonzalo*, leader du mouvement terroriste péruvien Sentier Lumineux.

Ces deux hommes, l'un mercenaire, l'autre chef de guerre, ont entretenu longtemps chez leurs sympathisants, chacun à sa manière, un fort culte de la personnalité, nimbé d'un mystère qui les faisait croire invincibles. L'insaisissable Carlos, l'introuvable Gonzalo. Leur chute à tous deux fait voler le mythe en éclats.

Dans le cas de Carlos cependant, la chute vient tard. Le mythe était déjà usé. L'homme était à la retraite depuis plus de 10 ans. Ce n'est pas un tueur à gages en exercice qui a été mis aux arrêts, mais un terroriste sur la touche. Si l'on se fie aux spécialistes de la question, Carlos n'aurait, par exemple, rien à voir avec les attentats terroristes des dernières années, contre le World Trade Center à New York, en mars 1993, contre une organisation juive à Buenos Aires, en juillet dernier.

Le terrorisme proche-oriental n'est pas mort, et l'arrestation de Carlos n'y mettra pas un terme. Mais ses fondements idéologiques ont quelque peu changé. Carlos, de son vrai nom Ilitch Ramirez Sanchez, le prénom du terroriste le plus recherché de la planète, emprunté à Lénine, fournit une des clefs du personnage. Né dans une famille vénézuélienne aisée et communiste, il reçoit, comme ses frères Lénine et Vladimir, une bonne éducation dans des écoles de Londres. Il fréquente ensuite l'université Patrice-Lumumba de Moscou et revient ensuite à Londres mener une vie de militant communiste et de fétard. Il est alors un habitué des discothèques à la mode et des réceptions d'ambassade.

Quand il se met au service de ce qu'il était convenu d'appeler «la cause palestinienne», il apporte avec lui un bagage doctrinaire marxiste qui coïncide à ce moment-là avec la philosophie des révolutionnaires du monde arabe.

L'analyse marxiste et anti-colonialiste, et plus généralement l'adhésion aux thèses révolutionnaires occidentales prévalaient alors dans le Tiers Monde. La génération de Carlos, à l'exemple de son maître à penser Georges Habache, chef du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), professait un nationalisme anti-impérialiste d'obédience marxiste. Il est à noter que la plupart des terroristes arabes de la cause palestinienne appartenaient à la minorité chrétienne.

Cela, c'était avant que l'intégrisme islamique ne prenne le relais et ne devienne à la fois le nouveau ferment et la nouvelle bannière de la révolution dans les pays arabes.

Que Carlos ait été livré par le Soudan, vraisemblablement avec l'assentiment des mouvements islamiques radicaux de la région, n'est pas sans soulever un certain nombre de questions. Le Soudan vient d'être ajouté, en août 1993, à la liste dressée par les États-Unis des pays qui encouragent et pratiquent le terrorisme. Le régime militaro-islamiste au pouvoir à Khartoum a rejoint sur cette liste la Libye, l'Iran et la Syrie.

Le lâchage de Carlos par ses anciens protecteurs et clients ne veut pas dire que ceux-ci renoncent désormais au terrorisme. C'est plutôt un signe des temps. Le moment était venu de se débarrasser d'un hôte encombrant et cela d'autant plus aisément qu'il était dépassé.

Le trop voyant, le trop flamboyant Carlos, grand amateur de whisky, cadrait mal avec la nouvelle orthodoxie islamiste. Question de style et de génération, plutôt que de méthode.

À l'opposé des Baader et des Carlos, marxistes, athées, tentés par le vedettariat, les terroristes du Proche-Orient aujourd'hui sont des anonymes, strictement religieux, des fous de Dieu. Le terrorisme islamiste n'a que faire de mercenaires. Il a des combattants aveuglément dévoués, prêts au sacrifice.

On impute à Carlos la mort de plus de 80 personnes. Qu'il soit traduit devant la justice est une bonne chose. Mais il ne faut pas trop attendre du procès — s'il a lieu — d'un homme comme Carlos, qui incarne le passé. S'il fait des révélations, elles pourront certes éclairer un pan de l'histoire récente, mais il est peu vraisemblable qu'elles servent à identifier les auteurs des derniers attentats terroristes ou qu'elles permettent de prévenir des attentats en préparation. Il y a longtemps qu'il n'y a plus de «réseau Carlos» à démanteler.

Dans les prisons françaises, Carlos va rejoindre un certain nombre de terroristes condamnés à de lourdes peines de prison. Notamment Georges Ibrahim Abdallah, responsable présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), mis en cause dans le meurtre des diplomates américains Charles Ray et israélien Yacov Barsimantov à Paris, en 1982; et Fouad Ali Saleh, Tunisien, chef d'un réseau Hezbollah pro-iranien, tenu pour responsable de la série d'attentats qui s'est produite à Paris en 1985 et 1986.

Mais des figures notoires du terrorisme arabe, de la vieille école ou de la nouvelle vague, sont recherchées par plusieurs polices et courent encore: Abou Nidal, dirigeant du Fatah, présumé responsable d'attentats aux aéroports de Vienne et de Rome; Abou Daoud, un des derniers responsables encore en vie de l'organisation «Septembre Noir», présumé responsable du massacre de 17 athlètes israéliens aux jeux Olympiques de Munich.

L'ancien chef des services secrets français, Alexandre de Marenches, un expert en matière de terrorisme, faisait remarquer que l'arrestation de Carlos mettait un point final au terrorisme «marxiste».

Mais il souligne qu'à son avis une véritable mutation du terrorisme international est en cours. Pour reprendre ses propres mots: «Le terrorisme a un grand avenir, mais il ne s'appellera plus Carlos.»

Les fondements idéologiques du terrorisme proche-oriental ont changé.

LETTRES

La science impuissante

Le XX^e siècle a été celui de l'industrie. Il a été également celui de la science. Les sciences physiques, humaines et médicales allaient, pour plusieurs, remplacer la religion, la morale et la foi.

Nous voilà à la fin de ce siècle et nous sommes forcés d'admettre les limites de ces institutions de la rationalité.

L'industrie, partenaire de la science, a propulsé des mégatonnes de polluants dans l'environnement. Un nombre inestimable d'espèces de plantes et d'animaux sont disparus à jamais.

L'humanité est lourdement touchée: des millions de personnes meurent chaque année du cancer. Les années passent et puis les décennies et le nombre de cas augmente de façon parabolique pour ne pas dire diabolique.

Bientôt, le cancer sera la principale cause de mortalité. La science médicale progresse, mais beaucoup moins vite que le nombre de cas.

Et les moyens financiers nécessaires à l'application de la science médicale deviennent astronomiques.

Les États ne peuvent plus suivre l'augmentation des coûts. L'empire techno-industriel est en train de perdre la guerre au cancer qu'il a lui-même engendrée.

Le sida est une maladie virale. C'est aussi une maladie comportementale. La promiscuité sexuelle a engendré une explosion des maladies vénériennes.

Pendant un temps, la médecine,

avec des doses massives d'antibiotiques, a exercé un certain contrôle sur ces maladies. Aujourd'hui, il me faudrait des pages pour nommer et décrire l'ensemble des maladies vénériennes répertoriées.

Certaines souches deviennent si résistantes qu'elles nécessitent un arsenal d'antibiotiques de plus en plus sophistiqués et coûteux.

Mais le monstre en ce domaine s'écrit en quatre lettres, sida. La médecine s'y casse les dents. Le dernier congrès a exprimé l'impuissance du corps médical.

C'est l'étoile de la science qui pâlit. Cette science qui devait tout régler, cette science dont on a fait un dieu. La crise n'est pas qu'économique. Elle est profonde, morale. Et la science n'y peut plus grand-chose.

François Beaulé
Montréal, 9 août 1994

Les électeurs apprentis sorciers

La persistance des Québécois à vouloir voter pour le PQ et à se dire en même temps contre la souveraineté à toutes les apparences d'un double jeu délibéré.

Certains électeurs (peut-être assez nombreux pour faire la différence entre un gouvernement péquiste et libéral) voudraient-ils profiter de l'occasion pour donner des sueurs froides au reste du Canada, pour lui rendre la monnaie de sa pièce après l'échec de l'Accord du lac Meech?

D'autres entretiendraient-ils la douce assurance de pouvoir dire non à un éventuel référendum, ce qui rendrait inoffensive l'élection d'un gouvernement péquiste?

Aucun doute que ces motifs font partie du raisonnement de plusieurs électeurs.

Il suffit d'être un peu attentif pour s'en rendre compte. Mais la situation n'est-elle pas tendue pour se permettre ainsi des impertinences? Le PQ lui-même n'entend pas être dupe du double jeu des Québécois.

Des ténors prennent grand soin de répéter toutes les fois qu'ils en ont l'occasion que l'élection d'un gouvernement du Parti québécois permettra d'enclencher le processus d'accession à la souveraineté, que le PQ est souverainiste pour l'éternité et qu'un «non» à un éventuel référendum serait pour le Québec une catastrophe aussi grande que la collision avec une comète géante: le Québec n'en sortirait pas plus affaibli.

On se promet d'entraîner les Québécois sur une pente irréversible. Il n'y aura pas d'autres occasions, alors celle-ci doit être la bonne, se dit-on avec impatience au PQ.

Les autres Canadiens, pour leur part, sont à ce point exaspérés qu'ils pourraient perdre les pédales et pousser les Québécois dans la même direction que le PQ, quitte à y perdre un idéal et beaucoup de leur orgueil. Cette fois, c'est sérieux.

Les électeurs apprentis sorciers qui continuent de croire aux vertus du double jeu pourraient déclencher des événements irréversibles. Les dés rouleront pour ceux qui jouent sans rire.

Que pourrions-nous faire ensuite, si ce n'est constater les dégâts et chercher à refaire l'histoire?

Jean-Philippe Savard
Montréal, 5 août 1994

C'EST PARTI! ... ALLEZ-Y LES GARS! C'EST PARTI!!!



REPRISE

Les pères et la révolution

Gatineau, le 17 août 1994
Chère Ariane,

Vous écriviez la dernière fois: «À tout âge, les femmes ont besoin du soutien des hommes même s'ils ne sont plus leurs amoureux, jamais de leur rejet humiliant (...), mais pourquoi si peu de gestes responsables?» Pourquoi?

La réponse courte à cette question équivaudrait à prononcer, encore une fois, le verdict d'irresponsabilité généralisée des hommes en ce qui a trait à l'éducation des enfants ou, plus largement, aux tâches de maternage et de soutien qui ont recouvert longtemps l'identité sociale des femmes.

Hélas, l'anarchie des comportements individuels a suffisamment établi l'égoïsme foncier des pères délinquants pour qu'il soit nécessaire d'en rajouter; pensons au dossier des pensions alimentaires.

Pour arriver à comprendre un peu mieux ce que le sens commun ne cesse de marteler, il faut reposer le problème autrement, me semble-t-il. Au risque de passer pour un méchant moraliste, j'ai le goût de reprendre le débat sur les valeurs, ce tabou que notre société libérale est incapable de repenser civiquement depuis l'avènement des lobbys corporatistes.

Que voulons-nous au juste comme société? Qu'est-ce qui est important à la fin? Dans l'ordre des besoins primordiaux de la personne, que doit-on privilégier: l'autoroute électronique ou les garderies?

Il faudrait cesser de se compter des histoires quand même. Le problème de la justice sociale qu'on aurait voulu garder dans la sphère privée est désormais un problème de société.

L'incurie de l'État, malgré de notables progrès et de vicieuses avancées électoralistes, a fait son temps. L'État, ça reste, jusqu'à preuve du contraire, le «moins pire» moyen d'arbitrer socialement le balancier de la solidarité sociale et de la liberté individuelle. Qu'on se branche à la fin!

S'il est vrai que nous désirons une société égalitaire garantissant à nos enfants une éducation saine, un environnement stimulant et sécurisant, pourquoi acceptons-nous que 20% d'entre eux crouppent dans l'indigence, l'abus sexuel et le décrochage scolaire?

S'il est vrai que l'entrée des femmes sur le marché du travail représente le signe évident d'un développement social, un mûrissement de la civilisation, une condition de l'accroissement des richesses collectives, pourquoi tolère-t-on que cela se fasse dans des conditions qui limitent, à toutes fins pratiques, la fin poursuivie?

Pourquoi traite-t-on les femmes comme des «travailleurs» interchangeables dont la carrière est soumise au «risque» d'une grossesse (30% des femmes sont syndiquées après tout)?

Pourquoi les lois du travail ne sont-elles pas réformées depuis que les familles comptent désormais sur deux revenus pour vivre? Si on se ronge tant les ongles sur la dénatalité, pourquoi ne cesse-t-on pas de considérer les femmes comme les seules responsables du maternage pour instaurer, enfin, des congés de paternité dignes de ce nom?

Pourquoi une femme doit-elle courir après sa pension alimentaire jusqu'à démissionner, si on dit que les enfants, c'est important? Qui écope du fait de cette hypocrisie sociale?

Si on ne veut pas que nos enfants décrochent de tout à l'adolescence, il faut, au contraire, les accrocher à la vie dès leur arrivée.

Pas facile d'écrire là-dessus...

Denis

Montréal, le 19 août 1994
Très cher,

Votre réflexion sur les valeurs me ramène à une idée qui m'obsède: le rôle capital des pères dans l'émergence d'une société plus juste et plus agréable à vivre. Êtes-vous conscients que vous avez entre les mains la possibilité de changer le monde? Si les «lobbys corporatistes» ont leur poids d'influence, les individus peuvent aussi faire ce qu'il faut pour incruster d'autres valeurs dans l'intimité des foyers, au travail, au sein des réseaux qui tissent nos vies...

Le jour où les pères abattront vraiment la moitié du travail d'éducation des enfants et ce, depuis leur naissance, prenant le temps de leur transmettre des valeurs pacifiques, des valeurs d'autonomie; exigeant des garçons de respecter et de défendre leurs sœurs comme eux-mêmes; exigeant des sœurs de respecter et d'appuyer leurs frères; partageant avec les mères les joies et les souffrances de pareil engagement; permettant aux femmes de se départir de la moitié du fardeau; révolutionnant, du fait même, le modèle millénaire de la maternité comme prétendu lien supérieur, privilégié (et ô combien piégé) entre les petits et leurs mères; ce jour-là, les hommes montreront qu'ils veulent une société assise sur d'autres valeurs que celles qui comptent aujourd'hui. Des valeurs de solidarité, de partage plutôt que de domination et d'exclusion.

Les inconséquences que vous soulevez entre le discours sur l'urgence de valeurs humanistes et la réalité crue, autrement éloquentes, questionnent la place que la société reconnaît aux parents — et que les pères eux-mêmes acceptent de prendre face aux enfants. L'immense majorité des travailleurs sont des pères. Quand les a-t-on entendus revendiquer ou offrir des conditions de travail qui permettent de donner à leurs enfants le temps qu'ils méritent? N'y a-t-il pas des pères à tous les échelons du pouvoir?

Bien sûr, il y a beaucoup de mères qui font sentir aux hommes leur manque de talent, ou carrément leur incompétence, ne réalisant pas, ma foi, qu'elles se tirent dans le pied. Mais il y a surtout beaucoup trop d'hommes qui ont le tort de laisser toute la place aux femmes. Et, quant à moi, leur réserve n'est pas si innocente.

Souvent, cette politique de non-ingérence (1) cache une vraie résistance et du ressentiment face à celles qui veulent partager le monde avec eux et les responsabilités du pouvoir. La meilleure manière de ralentir la révolution des rôles, c'est de laisser faire et de laisser croire que les mères sont les maîtres d'œuvre de l'éducation. Jamais on n'accouchera d'un nouveau monde sans le concours des pères paternants.

Quand ils choisiront de consacrer le temps qu'il faut à l'éducation et à l'attente des enfants, quand, par millions, ils verront qu'ils sont devenus des travailleurs moins prisés et plus «interchangeables» parce qu'ils ont choisi ou sont obligés de s'occuper de leurs petits, on les entendra peut-être hausser le ton collectivement pour exiger plus de justice et de respect, moins de compétition et de concurrence sauvages.

Malgré une minorité de précurseurs qui joue un rôle plus actif et une infime proportion qui partage vraiment la responsabilité entière, l'engagement des pères est encore dérisoire, congru, et va rarement de soi. Là comme ailleurs, la rhétorique est plus édifiante que la réalité qui, elle, fait hurler. Lentement, je sais, nous progressons. Un dernier mot pour vous dire qu'un colloque prometteur s'organise là-dessus les 24 et 25 octobre prochain, à l'Université de Montréal: «Pères à part entière». J'irai, c'est certain. Et vous?

Ariane

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, CHRISTINE HOUDE

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCEQUEDOIS

IDÉES

HAÏTI

Victime de la démocratie à l'américaine

Pendant 34 mois, un embargo passoire a permis aux militaires dominicains et haïtiens de s'enrichir grâce au trafic de produits divers

RENÉ SOLER, SPIRITAÏN

L'auteur travaille avec les Haïtiens, en Haïti et dans la diaspora, depuis 25 ans.

Depuis 1986, nous avons pu assister à cette lutte du peuple haïtien pour instaurer plus de justice et de liberté dans ce pays. Nous avons assisté aux nombreuses manifestations de 1987 à 1990 où des milliers de personnes, écrasées depuis deux siècles par les différentes oligarchies héritées du système colonial, ont osé affronter la mitraille. Le 7 février 1991, nous avons chanté et dansé avec le peuple, lors de l'instauration du nouveau régime démocratique, incarné par Jean-Bertrand Aristide.

Nous avons constaté aussi les nombreux obstacles à l'instauration d'une véritable société démocratique, durant ces huit mois de pouvoir. Le 30 septembre 1991, nous avons crié de rage lorsque nous avons appris que les forces impérialistes — américaines et haïtiennes — avaient stoppé dans le sang ce processus de libéralisation.

Parler de lutte armée?

Depuis 34 mois, nous assistons, impuissants, au massacre systématique d'un peuple qui avait cru au message des évêques, leurs patrons, message qui l'avait encouragé dans la lutte contre le régime duvaliériste. Nous dénonçons ce massacre d'innocents «qui aspirent à la justice et à la vérité». Nous entendons et enregistrons les témoignages des victimes de la répression et, en particulier, celui des femmes et des petites filles violées par cette horde macoute, formée par les spécialistes américains de la lutte anti-guérilla. Mais, en Haïti, la seule force ar-

mée dont nous disposons est celle des militaires armés à Fort Benning, E.-U., munis d'un armement suffisamment sophistiqué pour massacrer à Raboteau, ou Bergne, ou à Chantal, lieux des dernières tueries provoquées par une soi-disant guérilla. Mais, dans le monde actuel où le pouvoir unique se trouve au Pentagone, qui, dans un si petit pays, oserait parler de lutte armée? Personne!

Pas les moyens de se nourrir

Depuis 34 mois, nous constatons un embargo passoire qui permet aux militaires dominicains et haïtiens de s'enrichir grâce au trafic d'essence et de produits divers nécessaires à la prospérité des oligarques en place. Le coût de la vie a quadruplé en quelques mois et le peuple n'a plus les moyens de se nourrir. La communauté internationale nous arrive chaque jour avec son aide humanitaire qui pourrit sur le port de Port-au-Prince. Raison invoquée: pas d'essence pour le transport en province...

Vu de l'extérieur, le chaos haïtien est total. Mais il convient de se demander si, derrière ce charivari meurtrier, ne se cache pas une logique implacable, une machinerie bien huilée, mise au point depuis longtemps déjà par le Pentagone, la CIA, le FBI... et une partie de la Maison-Blanche.

■ Ce que pensent les ennemis de l'intérieur et de l'extérieur, c'est qu'il faut à tout prix empêcher le retour de Jean-Bertrand Aristide, adepte de la théologie de la libération, gauchiste, populiste dangereux! De plus, ce pays n'étant pas capable d'instaurer la démocratie (la preuve: l'échec de ces huit mois de gouvernement), il faut maintenir un régime fort, qui saura contrôler cette population analphabète qui a la prétention de savoir voter.

■ Il faut instaurer ce gouvernement fort, changer les trois putschistes actuels, qui ont un peu trop de sang sur les mains, et



mettre d'autres militaires à leur place. Ce sera chose simple, les candidats ne manquent pas! Pour la galerie, il y aurait un gouvernement de «Concorde»: macoutes plus néomacoutes plus délégués des oligarques. Ainsi, la communauté internationale serait satisfaite. L'armée garderait effectivement le pouvoir et la répression pourrait continuer comme avant.

■ Puis, il faut consolider un système économique d'apartheid; et pour cela, écraser tout d'abord le fragile équilibre économique qui permettait au peuple haïtien de subsister et à la petite classe moyenne de croire qu'elle jouissait d'un certain pouvoir.

La passoire de l'embargo a permis l'étalement progressif afin d'éviter tout soulèvement populaire. L'économie informelle est devenue ainsi le masque à oxygène qui nous a permis de tenir malgré tout. Tout est prêt maintenant afin qu'Haïti entre à son tour dans le nouvel ordre mondial, dans le système libéral imposé

par les Chicago Boys et les businessmen américains.

■ Finalement, il faut mettre sous tutelle ce pays des Caraïbes, en attendant de reprendre le contrôle total de Cuba. La région sera alors démocratisée, puisque Baguer sera bientôt proclamé président, en république Dominicaine, pour la huitième fois! Pour Haïti, normalement, l'invasion brutale ne sera pas nécessaire, sauf si les barons de la drogue refusent les conditions du plan de Washington; ou encore, si le flot des boat people devient trop important.

Nous, nous restons sur le sol haïtien, ni sourds, ni aveugles, mais lucides. Une question toujours nous revient, une question lancinante que se pose tout le peuple haïtien: «Pourquoi et comment la communauté internationale peut-elle consentir à l'aveuglement dans lequel elle persiste? Pourquoi et comment les peuples amis d'Haïti peuvent-ils accepter les menaces de l'establishment américain?»

La création d'emplois destinés aux prestataires de la sécurité du revenu

Dix ans d'infamie

La prochaine décennie pourrait bien placer un nombre important de chômeurs et de travailleurs devant l'insoutenable: un régime étatique de travail forcé ou de discrimination sociale

ANDREW SAVAGE
M. Sc. sociologie

Déjà une décennie qu'Ottawa et Québec collaborent afin d'encourager la réadaptation sociale ou l'intégration au marché des emplois des prestataires de la sécurité du revenu aptes au travail. Nous constatons aujourd'hui que les interventions gouvernementales visant à créer des occupations ou à rehausser l'employabilité des assistés sociaux constituent un véritable gâchis.

Souvenirs impérissables

Convaincues à l'origine que l'ignorance, le manque d'expérience et la paresse expliquaient l'essentiel du chômage des jeunes de moins de 30 ans, les autorités politiques décidèrent d'y remédier en créant trois mesures destinées à développer leur employabilité: «Travaux communautaires», «Stages en milieu de travail» et «Rattrapage scolaire». Pour que ce dispositif original fonctionne sans importuner le *status quo* existant alors sur le marché du travail, Québec modifia la Loi de l'aide sociale, de manière à soustraire les participants des protections accordées aux autres travailleurs en vertu du Code du travail, de la Loi sur les décrets des conventions collectives, de la Loi sur la fonction publique et des dispositions relatives au salaire de la Loi sur les normes du travail. Les prestataires avaient cependant le choix de participer et ils ne pouvaient pas être directement pénalisés s'ils mettaient fin à un engagement en cours de route. L'opération «Déclat» prenait ainsi solennellement son envol, Mme Pauline Marois exultait, et les bien pensants semblaient rassurés. L'analyse des résultats nous enseigne maintenant que loin d'être un moyen pour combattre le chômage, cette intervention technocratique marquait le début d'une ère d'infamie et d'exploitation, qui dure toujours.

Le virus Québec inc. aidant, les pragmatiques ministres Paradis et Bourbeau entreprirent, au début de 1988, la révision de la Loi de l'aide sociale, laquelle deviendra, en décembre de la même année, l'actuelle Loi sur la sécurité du revenu. Les principaux changements relatifs à l'insertion professionnelle des prestataires sont connus: la division de la clientèle en «aptés» et «inaptés» au travail, l'obligation pour les «aptés» de chercher un emploi, l'établissement d'un système d'incitation au travail enchaînant le montant de la prestation à la participation aux mesures d'employabilité, et l'ouverture de ces dernières aux personnes de plus de 30 ans.

L'allocataire forcé de s'enrôler

En outre, coup de chapeau au gouvernement social-démocrate précédent, on maintient, avec l'article 24, l'interdit d'accès aux protections prévues par le Code du travail et, désormais, à l'ensemble de la Loi sur les normes du travail. Le libre choix de participer devient en même temps un exercice purement théorique, puisque l'allocataire est forcé de s'enrôler, sous peine de subir une diminution de sa prestation. L'Etat du Québec peut dès lors faire indirectement ce que l'article 15 du Régime d'assistance publique du Canada l'empêche de faire directement. Les trois mesures d'employabilité initiales sont conservées, et le programme «Travail communautaire» devient «Expérience de travail» (Extra). La Commission des droits de la personne dénonce à ce moment-là le potentiel de discrimination sociale contenu dans le projet de loi; mais son filet de voix est étouffé.

En mai 1990, on ajoute un nouveau programme d'aide à l'intégration en emploi (PAIE), qui n'est pas à proprement parler une mesure d'employabilité. Cette dernière initiative pour «valoriser les ressources humaines» utilise une portion du budget de la sécurité du revenu comme levier pour la création d'emplois, en finançant en partie ou en totalité, pour une durée maximale de six mois, le salaire versé par les employeurs (ex: entreprise privée, municipalité, organisme communautaire).

Si pour juger de l'impact de la participation aux mesures d'employabilité sur l'obtention d'un job, l'on ne se réfère qu'aux prestataires ayant eu au moins une expérience de travail dans les 19 mois suivant leur enrôlement, alors il est possible de dire que les participants obtiennent de meilleurs résultats que les non-participants, et que les

mesures exercent ainsi une action positive. C'est d'ailleurs ce que font habituellement les responsables politiques ou administratifs. Puisqu'il y a dans ce cas une différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants quant à l'entrée sur le marché du travail, pour deux des trois mesures d'employabilité, et pour le programme d'aide à l'intégration en emploi, plusieurs affirment sans ambages que l'on tient là la preuve irréfutable de l'influence décisive de la participation aux programmes pour combattre le chômage des prestataires.

En vérité, l'on ne peut soutenir de tels propos sans sombrer dans l'erreur ou la propagande. Cette affirmation, tout en étant inexacte, omet de rapporter l'essentiel, à savoir que la majorité des participants ne trouveront pas d'emploi. La seule chose dont on est à peu près sûr d'après les enquêtes, c'est que les participants visitent relativement plus souvent les entreprises que les autres, ce qui est de peu d'intérêt. Après tout, le MMSRFP n'a pas une mission touristique. La question cruciale est de savoir si celles ou ceux qui décrochent un emploi conservent leur poste Est-ce que les démarches des prestataires sur le marché du travail débouchent sur des emplois durables? Oui, environ une fois sur deux, mais alors l'effet des mesures d'employabilité n'y est pour rien, car il n'y a aucune différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants qui sont restés sur le marché à la suite de l'obtention d'un premier emploi.

Seul, le programme d'aide à l'intégration en emploi a un impact significatif, et son taux de durabilité se situe presque à hauteur de son taux d'intégration tous azimuts, passant ainsi de 70% à 39%, avec une durée moyenne en

emploi de 5,3 mois. Soulignons que ce taux est significatif seulement pour les emplois localisés dans des entreprises privées, lesquelles représentent 55% du total, mais que la comparaison ne tient plus pour les emplois dans d'autres types d'entreprise (ex: municipalités et organismes communautaires).

L'intégration au marché

Divers facteurs contribuent à expliquer le taux plus élevé du PAIE, par exemple la sévérité de la Loi de l'assurance-chômage et la subvention salariale. Malgré cela, 61% des participants à cette dernière mesure se retrouvent quand même, à moyen terme, en chômage ou à l'aide sociale. Ce phénomène vient accréditer la thèse que la plupart des participants sortent temporairement de l'aide sociale, travaillent quelque temps, vivent ensuite des revenus de l'assurance-chômage puis reviennent à la case de départ.

Une autre façon de jauger l'effet des mesures est d'évaluer l'impact de la participation sur la sortie de l'aide sociale. Encore une fois, sauf pour les participants au PAIE dans le secteur privé, la différence entre les participants et les non-participants n'est pas significative. De plus, les taux de sortie sont généralement faibles, et les participants font à peine meilleure figure que les autres. Environ 72% de l'ensemble des participants ayant eu au moins un emploi se retrouvent toujours à l'aide sociale 19 mois plus tard. Certains verraient sans doute là la confirmation du mythe, de l'existence d'une culture de la pauvreté. Il s'agit plus sûrement d'une indication sérieuse du piteux état de notre économie.

Enfin, notons que les non-participants occupent autant de postes permanents que les autres, et environ 46%

de la totalité des emplois sont à temps partiel. Le nombre moyen de mois en emploi est légèrement supérieur pour les participants, mais le salaire horaire brut moyen des non-participants est plus élevé: 9,28\$ contre 9,07\$. Les participants au programme PAIE gagnent environ 1\$ l'heure de moins que les autres, ce qui veut dire que PAIE n'est pas payant. Donc, comme il n'y a pas de différence significative entre les participants et les non-participants quant à la permanence en emploi et la sortie de l'aide sociale, nous constatons que les mesures de développement de l'employabilité ne favorisent pas l'intégration durable au marché du travail. Et puisque les taux d'intégration sont bas et que la grande majorité des participants n'atteint jamais le marché des emplois, nous ajoutons que ces mesures sont inefficaces. Même avec PAIE, plus de la moitié des participants qui ont trouvé au moins un poste reviennent à l'aide sociale à long terme.

Le développement durable

En évaluant sommairement à environ un milliard\$ les montants consacrés à ces mesures depuis 10 ans, on commence à se représenter l'ampleur du gâchis administratif. Seul le programme PAIE obtient des résultats significatifs, bien qu'encore là il y ait davantage d'échecs que de réussites. Le succès relatif de PAIE est peut-être l'ombre de la silhouette d'un signe qu'il vaut mieux investir dans la création d'emplois permanents, plutôt que dans la formation professionnelle ou le développement de l'employabilité.

À l'heure où nous dénombrons environ 350 000 prestataires aptes au travail; où le fédéral prépare la dissolution du régime actuel d'assistance publique; où le Québec est envahi par une pléthore de mesures temporaires d'employabilité ou de soutien à l'emploi; où le gouvernement provincial met sur pied partout sur le territoire des corporations intermédiaires de travail, sortes d'agences de placement à rabais des prestataires de la sécurité du revenu; et au moment où il est de plus en plus question de «bénévolat obligatoire», ou encore de travail socialement utile, ce qui est du pareil au même, il est urgent de s'interroger sérieusement sur le bien-fondé de ces politiques actives de main-d'œuvre, ainsi que sur l'avenir qu'elles réservent, particulièrement au chapitre des conditions de travail.

Il est possible que les 10 prochaines années placent un nombre important de chômeurs et de travailleurs devant l'insoutenable, c'est-à-dire un régime étatique de travail forcé ou de discrimination sociale.

Des disquettes, SVP!

Étant donné l'abondance du courrier, *Le Devoir* se réserve le droit d'adapter et de réduire les textes qui lui sont soumis pour publication dans cette page. Les textes envoyés ne devraient pas dépasser quatre feuillets de 25 lignes chacun. Si possible, joindre une copie sur disquette de 3,5" et préciser le logiciel utilisé. Prière de bien préciser également vos nom, occupation, adresse et numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Prévost (pages éditoriales); Martin Ducloux et Désirée Szucsany (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Baboin, Marie-Hélène Alarie (secrétaires à la rédaction); à la documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Michèle Turgeon, Olivier Zaida (commis); Michèle Bouchard (secrétaires); L'ADMINISTRATION Henry Riedl (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Liane Thériault (adjointe à l'administration); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaires), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseurs aux promotions et abonnements); LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirouac (directeur); LA PRODUCTION Marie-France Turgeon (directrice de la production); Sylvain Darcy (directeur de l'information); Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesComarres, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Christiane Vaillant, Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (superviseur), Jean de Billy, Marlène Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgie (président); LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

Comparaison entre les participants et les non-participants aux mesures de développement de l'employabilité ou de soutien à l'emploi destinées aux prestataires. Les résultats reflètent la situation 19 mois après la fin de la participation à une des quatre mesures.

	PARTICIPANTS				NON-PARTICIPANTS			
	RS	EXTRA	SMT	PAIE	RS	EXTRA	SMT	PAIE
Ayant eu au moins un emploi	34	42	46	70	35	33	37	33
Emplois durables	19	18	21	39	16	18	18	16
Sortie de l'aide sociale	19	22	27	44	19	16	19	16
Moyenne de mois en emploi	8,9	8,2	9,6	10,9	8,6	8,3	8,6	8,3
Salaire horaire moyen brut	9,12	9,60	9,27	8,30	9,24	9,38	9,13	9,35

Françoise Tarte, Alain Boisvert, Relance auprès des prestataires de la sécurité du revenu ayant participé à un programme de développement de l'employabilité ou d'intégration en emploi. Second volet. Direction de l'évaluation et de la statistique, MMSRFP, Québec, février 1994.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CONSTITUTION 36,5% des Québécois voteraient pour la souveraineté

SUITE DE LA PAGE 1

bégeois (contre 41.4%) sont «d'accord» pour que M. Jacques Parizeau «commence tout de suite» avec Ottawa les discussions sur les transferts de pouvoirs et le partage de la dette fédérale.

En plus d'être favorables à une reprise des grandes manœuvres constitutionnelles par un gouvernement libéral, les Québécois ont une idée assez précise des objectifs qui devraient guider ces pourparlers: 64.5% des personnes interrogées (contre 21.1%) se disent «plutôt d'accord» pour que M. Johnson «reprenne les revendications traditionnelles» du Québec auprès d'Ottawa; 46.7% (contre 27.3%) sont «plutôt d'accord» pour qu'il amorce de nouvelles discussions constitutionnelles «à partir des cinq conditions de Meech»; 48.1% (contre 44.0%) sont «plutôt d'accord» pour qu'il organise un référendum sur la souveraineté du Québec.

Dans la perspective de l'entrée en scène d'un gouvernement issu du PQ, les vues des Québécois sont tout aussi tranchées. Ils sont «plutôt d'accord» avec les quatre points

essentiels de l'article 1 du programme péquiste: 56.3% (contre 37.7%) pour que M. Parizeau tienne un référendum sur la souveraineté; 47% (contre 43.6%) pour qu'il fasse adopter par l'Assemblée nationale une résolution sur la volonté du Québec d'accéder à la pleine souveraineté; 49.2% (contre 41.4%) pour qu'il commence tout de suite avec Ottawa les discussions sur les transferts de pouvoirs et le partage de la dette fédérale; 46.9% (contre 44.3%) pour qu'il entreprenne la rédaction d'un projet de constitution d'un Québec souverain.

Mais en poussant un peu plus loin l'exploration du sentiment populaire, les sondages ont perçu une certaine ambivalence. En fait, ils ont découvert que les Québécois préféreraient que la tenue du référendum soit repoussée dans le temps. Appelées à choisir entre deux hypothèses, 45.1% des personnes interrogées ont exprimé le désir que ce référendum se tienne «au plus tard, à l'intérieur du mandat de quatre ans» du prochain gouvernement. Alors que 40.8% croient qu'il devrait être tenu «d'ici huit à dix mois».

Si désireux soient-ils de voir le PQ reprendre les négociations constitutionnelles avec Ottawa après les élections,

les Québécois ne se font pas d'illusions sur la réaction du Canada anglais. 70.2% sont d'avis que «le fédéral et les autres provinces» refuseront de négocier avant la tenue du référendum. Alors que 49.9% (contre 24.9%) croient que le Canada anglais acceptera de négocier si le oui l'emporte au référendum.

Soucieux de connaître le sentiment populaire face à l'option souverainiste, les sondages ont posé la question fondamentale. «Si ce référendum avait lieu dès maintenant?» 49.9% ont annoncé qu'il voteraient contre et 36.5% ont déclaré qu'ils voteraient en faveur de la souveraineté.

Par delà ces opinions parfois contradictoires, la majorité des Québécois sont satisfaits de voir que la souveraineté s'est imposée comme un enjeu de la présente campagne électorale. «D'après vous, aurait-il été préférable de ne pas aborder la question de la souveraineté à cette élection-ci?» À cette question, 50.0% ont répondu non et 44.2% oui. Sur le déroulement général de la campagne, les sentiments sont partagés: 36.4% des électeurs s'en disent assez satisfaits, 33.8% se déclarent peu satisfaits et 15.5% avouent en être pas du tout satisfaits.

La méthodologie

Ce sondage sur les opinions et motivations des Québécois a été réalisé exclusivement pour le réseau TVA, Le Devoir et le Globe and Mail. Pour cette étude, Sondagem inc. a réalisé 1020 entretiens téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif de la population du Québec.

L'échantillon comprenant cinq strates (trois pour la région de Montréal, une pour la région de Québec et une pour le reste de la province) a été généré par ordinateur, une technique qui permet de rejoindre les abonnés dont le numéro de téléphone est confidentiel. À partir de 1642 numéros de téléphone valides, 1020 entretiens ont été complétés, donnant un taux de réponse de 62,1%. Aucune substitution de ménages ou de personnes n'était autorisée dans ce sondage. Tous les entretiens ont été réalisés en centre téléphonique à partir de Montréal, du 13 au 18 août. En retenant un seuil de confiance de 95%, on estime la marge d'erreur maximale d'un tel sondage à plus ou moins 3,1% dans 19 cas sur 20.

La présente étude d'opinion publique a été réalisée par l'institut de sondage SONDAGEM pour LE DEVOIR/TVA/THE GLOBE AND MAIL. Toute reproduction ou diffusion, en tout ou en partie, de ses résultats est interdite sans la mention «Un sondage SONDAGEM réalisé pour LE DEVOIR/TVA/THE GLOBE AND MAIL».

FAMILLES

SUITE DE LA PAGE 1

Encore une fois, dans un dédale de valeurs qui s'effritent, de rêves illusoire, d'idéal désincarné, on cherche le durable. Mode, tendance profonde, réflexe de survie affective, régression? La réponse ne me semble pas prévisible avant au moins le début du prochain siècle.

De nombreux exemples dans notre courrier privé nous rappellent les trivialités qui finissent par s'additionner en une durée. Les peines et les joies du quotidien.

Octobre 1966
Tu as bien fait de venir frapper à ma porte. Une maman est toujours là qui attend son enfant. Surtout après cette longue absence d'un an. Je t'ai cherchée sans aucun résultat. Le soir, en me couchant, je me disais où peut bien être ma petite fille? Je suis si contente que tu reviennes au bercail. Si tu savais comme j'ai prié et demandé à Dieu de te protéger et de te ramener à nous.

Ne crains pas l'accueil de ton père, il sait que le grand coupable de ta fugue c'est lui.

Pourquoi a-t-il été si sévère envers toi? parce que un certain soir tu étais rentrée à la maison 2 heures en retard. Sans un mot d'explication, il t'a mise à la porte. Tu es partie en pleurs, n'emportant rien avec toi. Au moment de ce départ imprévu, mon cœur s'est arrêté de battre.

Pourtant, maman t'a toujours comprise, tu te souviens au retour de plusieurs autres veillées, tu venais toujours me dire bonsoir. Tu t'asseyais même sur le coin de mon lit. Je t'embrassais et je t'amenais dans la cuisine pour pouvoir jaser à notre aise, sans éveiller ton père. Son caractère impulsif nous faisait peur.

Oublies ces moments passagers qui ne furent pas toujours gais.

A l'approche de ton retour, je me sens rajeunie. J'ai hâte de te serrer dans mes bras.

Bienôt ma grande, Maman

Certaines mères, toujours tolérantes, tiennent à leur morale sociale même s'il faut affronter une bien chère fille. On a beau être mère on en reste pas moins éducatrice. Ce qui n'exclue pas certaines motivations disons... moins nobles.

St-Denis, 14 avril 1968
Ma bien chère fille,
Ton absence m'est bien pénible j'aimerais tant que tu sois proche de moi. Je dois t'avertir d'un détail très impor-

tant à propos du service social. Tu sais que tes chèques échangés en Suisse reviennent à la banque du service social, par conséquent ils prendront vite connaissance de ton séjour là-bas ce qui automatiquement entraînera que tu seras coupée de cet aide et rayée définitivement de leur liste, si plus tard, tu étais de retour au Québec et que tu aies besoin de leur aide ce serait très difficile de l'avoir, les ayant joués, car quand on est assez pauvre pour avoir le service social on a pas les moyens de se promener en avion en Suisse. Ce ne sont pas des fous qui sont à la tête de cet organisme, donc ma chère fille, trouve un autre moyen de ne pas échanger leurs chèques à l'étranger, je pourrais te suggérer de les garder pour quand tu seras de retour si tu décides de revenir. Ce serait d'ici un mois, car après tu ne seras pas admise sur l'avion à sept mois de grossesse. Par ici, tu es assurée de cet aide du service social très important pour toi et ton bébé. Je n'aurais jamais pensé que tu aurais pu me faire cette peine de ne pas voir ton bébé naissant ni même après car on ne voyage pas en avion une jeune bébé. Il faut qu'il ait six mois au moins. C'est vraiment un grand désappointement pour moi de te voir si loin et enceinte, loin de tous les tiens et de ta mère qui t'aime tant et qui pense à toi sans cesse.

Ta mère qui s'ennuie.
Ce n'est pas le cas. Mais on pourrait s'imaginer que ce bébé naît, revient, en avion (voyons!), les choses s'arrangent un peu, le service social reste myope, et, un jour, le mousse écrit à sa grand-mère à St-Denis:

Grand maman
Est-ce vrai que maman était une Sainte quand elle était jeune et qu'elle lavait la vaisselle tous les jours, 365 par année?

Réponse.
Pat
En fait, sa mère, elle aurait dû être surveillée de plus près. Ouais, mais lui... y serait encore dans les limbes?
Lévis, 27 mai 1932

Mon bien aimé,
Je viens de recevoir ta tendre missive, à 9 1/2 heures. Que je suis heureuse de posséder un ami comme toi! Je vois bien que comme moi ta pensée ne quitte guère la mienne. Nos pensées, comme les oiseaux, s'envolent d'une rive à l'autre, en effleurant de l'aile les flots bleus du grand fleuve. Hier, en regardant filer l'Empress of Britain, je voyais l'autre rivage grossi par les jumelles et très proche par conséquent, j'imaginai que tu devais être là, m'ouvrant tes bras comme ton grand cœur s'ouvre pour me

consoler.

Je reviens à la réalité des choses pour te mettre au courant de ma vie retirée. Je suis guettée «comme un chat guette une souris» et comme cette dernière, je suis prise au piège. Tu devines? Maman m'attendait à la porte de l'hôpital. Alors j'ai vu à sa mine qu'elle avait guetté notre séparation au bas de la côte et elle m'attendait en conséquence. Je ne l'ai pas mise au courant de tout, loin de là, j'ai même manqué à la vérité. Pour mon pied, j'ai dit tout simplement que je m'étais tourné le pied, mais la vérité est que je ne suis pas trop pire pour la vilaine chute que j'ai faite. Je ne boite pas du tout. Tous les soirs, ma compagne me passe son alcool à friction et cela me fait beaucoup de bien. Demain tout sera pour le mieux j'espère.

A bientôt maintenant, il ne nous reste que quelques heures encore, et je t'embrasserai comme je t'aime.

Ta bien-aimée

Une dernière. Une juteuse. Presque un téléroman.

Montréal, 2 décembre 1964

Chère petite
J'ai reçu ta lettre ainsi que son contenu merci, toujours merci. Je voulais t'écrire lorsque j'ai reçue ton chèque pour signer, mais je n'avais pas le temps, car j'ai été bien occupée, depuis au delà d'une semaine, j'ai eu du trouble à propos de ma tante Deliska, il lui ont voulu la placée dans une maison de santé, une affaire montée par les Couture pour s'en débarrasser. Alors elle m'a téléphoné d'aller à son secours, elle faisait bien pitié elle pleurait à chaud de larmes, étant sa nièce, je me suis opposée à cela, ça serait long de te raconter cela par lettre, je suis allée chez les Notaires, pour une copie de son testament, et je l'ai obtenu, et il est dans les mains du docteur Gauthier, maintenant les choses se corsent, on me défend mais visites, auprès d'elle, tu comprends que les Couture sont nerveux, d'après ce je peux en juger ils ont patager dans son argent, il lui ont dit qu'elle n'avait plus d'argent qui lui restait, seulement ça propriété de 10 logements, je ne sais pas comment ceci va se terminer, ça sent pas bon je t'expliquerai tout, quand je te verrai, je dois aller demain avec Marguerite pour la voir, tout ça est éternant, à part cela ça va bien, tout le monde est bien.

Maman.

À partir de cette lettre, à chacun d'élaborer son propre scénario. En deux ou trois heures d'auto, vous serez prêts à soumettre le synopsis à un de nos scénaristes à la mode. Avez-vous déjà une idée de la distribution?

PATERNALISME

SUITE DE LA PAGE 1

re ce «mea culpa». Jeudi, c'était le poète Gilles Vigneault qui en faisait état lors d'une conférence de presse. «Le Québec a perdu l'occasion d'être un Québec très répandu à la grandeur du Canada et de l'Amérique en ne soutenant pas assez les minorités extérieures au territoire», a-t-il dit.

Le ministre Chagnon, lui, a même évoqué le fait que certains parlaient de «quasi-néo-colonialisme» québécois.

Pour corriger la situation, il a annoncé aux délégués que le premier ministre Daniel Johnson «voulait faire en sorte que le ministre responsable de la Francophonie puisse, de façon structurée, avoir des rencontres régulières avec les représentants de la francophonie canadienne».

Il a aussi offert, en tant que président de la conférence des ministres de l'Éducation, de défendre le dossier de la francisation des institutions auprès de ses homologues.

Cela fait plus d'un an et demi que la FCFA a déposé à l'Assemblée nationale sa politique de rapprochement avec le Québec. Elle a reçu quelques échos du gouvernement et du Parti québécois mais n'avait encore obtenu aucun engagement concret.

Les propos du ministre ont donc été bien accueillis mais sans débordement d'enthousiasme. «Un cadre permanent de consultation avec le gouvernement du Québec fait partie de la politique de rapprochement qu'on a soumise à l'Assemblée nationale», a expliqué la présidente de la Fédération, Claire Lanteigne.

La FCFA veut que les francophones et Acadiens soient considérés comme des partenaires quand vient le temps d'élaborer des programmes qui les concernent. Mardi, ils ont obtenu cette assurance du gouvernement fédéral. Ils espèrent la même chose du Québec.

Selon Mme Lanteigne, les propos de M. Chagnon laissent croire que si les libéraux sont reportés au pouvoir, ce sera le cas. Elle ignore cependant la position du PQ, qui a indiqué qu'il rendrait sa politique publique après les élections pour ne pas avoir l'air d'utiliser les francophones.

C'est la première fois de l'histoire de la Fédération qu'un ministre québécois accepte d'assister à l'assemblée annuelle.

La tenue des élections québécoises n'est pour rien dans ce changement de cap, a soutenu M. Chagnon après la rencontre. «Je n'avais pas l'intention de me servir de l'invitation de ce matin comme d'une tribune politique et partisane», a-t-il confié aux journalistes.

JOHNSON «Affichage: on a atteint l'équilibre»

SUITE DE LA PAGE 1

sur ce chemin, souvent à son corps défendant.

En entrevue exclusive hier matin au Devoir, il a précisé encore plus ses positions politiques face au reste du Canada advenant son élection en septembre.

Daniel Johnson adopte fondamentalement une attitude très «pratico-pratique» des relations avec le reste du Canada. Toute négociation doit se régler «dossier par dossier», dit-il, et la «révision en profondeur du document constitutionnel» doit être mise entre parenthèses «d'ici deux ans».

Mais en attendant, dit-il, la persistance, l'endurance et la patience sont nécessaires «pour améliorer les conditions de vie des Québécois, et pour exercer de façon autonome nos compétences partout».

Daniel Johnson promet qu'il continuera à soutenir les revendications traditionnelles du Québec, «la langue, l'éducation, la culture», qualifiés aussi des «éléments historiques du Québec» formant la «société distincte».

Mais visiblement Daniel Johnson déteste les discussions sémantiques: «On a appelé ça société distincte, un autre vocabulaire aurait pu être utilisé. En utilisant à chaque fois les mêmes mots on donne l'impression de tourner en rond».

Daniel Johnson a insisté hier sur le fait que «le pouvoir de dépenser du fédéral ne doit pas être une excuse pour lui pour prendre la place qui ne lui revient pas. Toutes les provinces sont conscientes de ça».

Comment convaincre le fédéral de limiter son pouvoir de dépenser, ou d'envahir des champs de compétences provinciales? La stratégie de Daniel Johnson semble être de convaincre les provinces l'une après l'autre de s'allier avec lui pour faire face à Ottawa.

«Le pouvoir fédéral de dépenser, on (règle ça) en affrontant tout le monde, ou en cherchant à faire en sorte que les autres provinces souscrivent pour leurs raisons à elles, explique-t-il. Les autres provinces vont réaliser qu'il y a un vice de fonctionnement dans le fédéralisme canadien au point de vue budgétaire et financier».

Daniel Johnson rejette les arguments voulant que les alliances du Québec avec les autres provinces se sont toujours effondrées. Il se dit convaincu de la valeur de cette approche à cause du ton qu'il emploiera.

De toute façon, dit-il, «nous avons le choix de continuer dans cette voie, ou de choisir la voie dite séparatiste».

Daniel Johnson constate également «un changement de génération» chez ses homologues provinciaux, et «d'ici quelques années, je suis convaincu qu'il y aura un changement majeur de la dynamique. C'est nous qui

sommes en avance dans ce changement, à cause de nos impératifs à nous, la langue, l'éducation, la culture...»

Interrogé sur les interventions répétées de ministres fédéraux dans des champs de compétence provinciale, ainsi que sur le retard à conclure une entente sur la formation de la main d'œuvre, Daniel Johnson plaide la confiance, et il prend même la peine d'ajouter que le cas échéant, «le ton pourrait monter».

Mais pourquoi ne pas carrément ouvrir de véritables discussions globales avec le Canada anglais et avec Ottawa?

«La pratique constitutionnelle, ce n'est pas de constamment changer de texte, dit-il. À cause de l'évolution, à cause des nouvelles technologies, des politiques gouvernementales on passerait constamment notre temps à changer la Constitution. Ce ne serait pas vivable».

Par ailleurs, s'il est un sujet que Daniel Johnson semble considérer comme clos, c'est bien celui de la langue.

«Sur l'affichage on a atteint l'équilibre», soutient-il.

Et «lorsque les anglophones s'imaginent que je vais changer la loi d'accès à l'école, la réponse est non».

Daniel Johnson semble donc croire que le Québec est parvenu à un degré d'équilibre en matière linguistique, et il n'est pas d'accord avec les interprétations voulant que la situation actuelle dans l'affichage soit empreinte de laxisme.

Dans son compte de Vaudreuil samedi, le premier ministre avait été interrogé sur la présence grandissante d'affiches en anglais. Hier, le Parti québécois dénonçait son attitude, l'accusant de s'en «laver les mains».

«La loi est la même pour tout le monde, répliquait hier au Devoir M. Johnson, elle prévoit que les gens logent une plainte et que la plainte soit traitée. C'est la meilleure garantie».

Le premier ministre rencontrait hier au Devoir la directrice Lise Bissonnette, le rédacteur-en chef Bernard Descoeurs, l'éditorialiste Jean-Robert Sansfaçon, et les journalistes Isabelle Paré, Pierre O'Neill et Paul Cauchon.

Daniel Johnson paraissait très satisfait du déroulement de sa campagne. Il a refusé de commenter les récents sondages, qui démontrent un rétrécissement de l'écart entre le PQ et le Parti libéral, mais qui prédisent toujours une forte victoire péquiste.

Le chef du PLQ laissait voir hier des signes de fatigue malgré sa bonne humeur. La voix voilée parce qu'il souffrait d'une laryngite, il faisait savoir que sous les conseils de son médecin il annulait ses activités prévues pour la journée d'hier, n'ayant conservé que cette entrevue au Devoir. Il doit poursuivre sa campagne électorale à compter de demain matin.

LIQUIDATION CHOC!

59%*

*C'est en plein le temps de profiter d'offres incroyables sur tous nos modèles 1994. Financement au taux de 5.9% pour 48 mois offert, sur approbation de crédit par Toyota Crédit Canada Inc. à l'achat de tout modèle Tercel et Camry 1994. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



TOYOTA

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE À LA CLIENTÈLE
- Extérieur (sans frais) -
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE,
MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355